

N° 004814-01

200^{ans}

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES

BICENTENAIRE DU CGPC

***ORGANISATION ET
ENSEIGNEMENTS***

Septembre 2006



CONSEIL GENERAL DES PONTS ET CHAUSSEES

Rapport N° 004814-01

BICENTENAIRE DU CGPC
ORGANISATION ET ENSEIGNEMENTS

établi par
Elisabeth LIBRAIRE
chargée du bureau de la Communication

avec la participation de
Pierre CHANTEREAU, Bernard PERRET, IGPC
et Denis GLASSON, chargé d'études au Comité d'Histoire

Septembre 2006

Destinataires
Le Secrétaire Général du Ministère
Les Directrices et Directeurs d'administration centrale

note à l'attention de

Monsieur le Secrétaire général
du ministère des transports, de l'équipement,
du tourisme et de la mer,
Mesdames les Directrices
et Messieurs les Directeurs d'administration centrale,
Monsieur le Directeur du Sétra.

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer



conseil général
des Ponts
et Chaussées

Le Vice-Président

La Défense, le 15 SEPT. 2006

Rapport n° 004814-01 : Bicentenaire du CGPC : organisation et enseignements.

De septembre à novembre 2004, le CGPC a célébré son 200^{ème} anniversaire. Cette opération complexe et de grande envergure a nécessité l'implication de plusieurs groupes d'acteurs mobilisés durant plus d'un an.

D'un point de vue financier, le CGPC ne disposait pas, en propre, des ressources nécessaires. Il a donc été fait appel à des financements extérieurs, composés de crédits budgétaires dégagés par les nombreuses directions qui ont répondu favorablement à nos demandes, et je les en remercie très vivement, mais aussi de crédits privés sollicités auprès d'établissements publics ou d'entreprises oeuvrant dans le champ de responsabilités du ministère. Un montage financier spécifique a été activé pour accueillir et gérer ces fonds de concours.

Le présent rapport a pour objectif de récapituler les éléments descriptifs de cette importante opération de communication, de lister les différents acteurs qui sont intervenus dans son organisation, de présenter le montage financier particulier qui a permis sa réalisation et de tirer les principaux enseignements dont il est utile de garder la trace.

La publication de ce rapport par voie électronique sur le site internet du ministère interviendra, sauf objection de votre part, dans un délai de deux mois à compter de la présente diffusion.

Signé

Claude MARTINAND

note à l'attention de

Monsieur le Secrétaire général
du ministère des transports, de l'équipement,
du tourisme et de la mer,
Mesdames les Directrices
et Messieurs les Directeurs d'administration centrale,
Monsieur le Directeur du Sétra.

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer



conseil général
des Ponts
et Chaussées

Le Vice-Président

La Défense, le 15 SEPT. 2006

Rapport n° 004814-01 : Bicentenaire du CGPC : organisation et enseignements.

De septembre à novembre 2004, le CGPC a célébré son 200^{ème} anniversaire. Cette opération complexe et de grande envergure a nécessité l'implication de plusieurs groupes d'acteurs mobilisés durant plus d'un an.

D'un point de vue financier, le CGPC ne disposait pas, en propre, des ressources nécessaires. Il a donc été fait appel à des financements extérieurs, composés de crédits budgétaires dégagés par les nombreuses directions qui ont répondu favorablement à nos demandes, et je les en remercie très vivement, mais aussi de crédits privés sollicités auprès d'établissements publics ou d'entreprises oeuvrant dans le champ de responsabilités du ministère. Un montage financier spécifique a été activé pour accueillir et gérer ces fonds de concours.

Le présent rapport a pour objectif de récapituler les éléments descriptifs de cette importante opération de communication, de lister les différents acteurs qui sont intervenus dans son organisation, de présenter le montage financier particulier qui a permis sa réalisation et de tirer les principaux enseignements dont il est utile de garder la trace.

La publication de ce rapport par voie électronique sur le site internet du ministère interviendra, sauf objection de votre part, dans un délai de deux mois à compter de la présente diffusion.

Signé

Claude MARTINAND

Diffusion du rapport n° 004814-01

- le secrétaire général du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer (dont 1 exemplaire transmis au responsable de la mission stratégie) (3ex)
 - le directeur des affaires économiques et internationales (2ex)
 - la directrice de la recherche et de l'animation scientifique et technique (2 ex)
 - le haut-fonctionnaire de défense(2 ex)
 - la directrice générale du personnel et de l'administration(2 ex)
 - la directrice des affaires juridiques, informatiques et logistiques (2 ex)
 - le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (2ex)
 - le directeur, adjoint au directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (2ex)
 - le directeur général des routes (2 ex)
 - le directeur général de la mer et des transports (2 ex)
 - le directeur des transports ferroviaires et collectifs (2 ex)
 - le directeur des transports maritimes, routiers et fluviaux (2 ex)
 - le directeur des affaires maritimes(2 ex)
 - le directeur général de l'aviation civile (2ex)
 - le directeur de la sécurité et de la circulation routières (2ex)
 - le directeur du tourisme (2ex)
 - la directrice du service d'information et de communication (2ex)
 - le contrôleur financier et budgétaire du ministère (L. Durvy) (2 ex)
 - le directeur du Sétra (2ex)
-
- le vice-président du CGPC (1 ex)
 - la présidente et les présidents de section du CGPC (7ex)
 - les coordonnateurs de MIGT (12 ex)
 - les secrétaires de section du CGPC (7 ex)
 - Bureau de la communication (2 ex)
-
- Comité d'histoire (2 ex)
-
- Mme Libraire, MM. Chantereau, Glasson, Perret (4ex)
-
- archives CGPC (5 ex)

« Bicentenaire du CGPC : organisation et enseignements »

SOMMAIRE

I -	Le contexte – Les contours de l'opération	4
II –	La stratégie générale et le financement : un calendrier serré, un montage financier complexe.	6
➤	<i>Stratégie générale</i> : calendrier de mise en place	6
➤	<i>Financement</i>	8
✓	Quatre sources de financement	
✓	Modalités de financement	
✓	Un budget établi de façon itérative, en fonction des résultats de la recherche des partenaires	
III –	Les acteurs : de nombreux intervenants pilotés et coordonnés par le CGPC	
➤	<i>le CGPC : commanditaire, pilote et coordonnateur de l'opération</i>	10
➤	<i>les partenaires internes au ministère</i>	10
➤	<i>les partenaires externes au ministère</i>	11
IV –	Le planning : le bicentenaire et ses produits en quelques dates	13
V –	Le budget	17
VI –	Conclusions	22
VII –	Liste des Annexes	24

I - LE CONTEXTE - LES CONTOURS DE L'OPÉRATION

Créé par décret impérial en 1804, le 7 fructidor an XII, le conseil général des Ponts et Chaussées est l'une des plus anciennes institutions de l'Etat. De septembre à novembre 2004, le CGPC a célébré son 200^{ème} anniversaire. Les cérémonies, placées sous le haut patronage du Président de la République, ont été l'occasion :

- de célébrer l'anniversaire d'un événement historique, dans le domaine des institutions,
- d'évoquer le CGPC d'aujourd'hui après son évolution à travers les années,
- de valoriser ses compétences et ses travaux,
- d'améliorer sa notoriété en donnant de lui l'image d'une institution tournée vers l'avenir, fortement engagée dans la réflexion sur la réforme de l'Etat et sur sa propre mutation,
- de mettre en avant des thématiques majeures :
 - sa contribution à l'élaboration des doctrines techniques relatives aux métiers de l'aménagement et des transports, son impact sur l'expertise et l'excellence de l'ingénieur français,
 - sa réflexion sur l'avenir des réseaux transeuropéens de transports,
 - son questionnement sur les missions de contrôle et d'inspection,
 - ses réflexions sur les politiques publiques actuelles, très concernées par le développement durable.

Les manifestations du bicentenaire du CGPC ont donné lieu à

- l'organisation de sept colloques,
- la publication
 - d'un numéro spécial des Echos du CGPC,
 - d'un livre édité dans la collection « Découvertes » Gallimard,
 - d'un numéro spécial de la revue PCM le Pont,
 - d'un numéro spécial des annales des Ponts et Chaussées,
 - d'un Hors série du Moniteur,
 - d'un ouvrage consacré au métier d'ingénieur et à la nécessité de croiser les cultures,
 - des actes des sept colloques,
 - d'une publication historique réalisée par le Comité d'Histoire du ministère
- l'édition d'une médaille commémorative et d'un *fac simile* du décret de 1804,
- la mise en ligne d'un site internet dédié à l'évènement, dans le site du ministère,
- la production de deux films,
- l'organisation de deux cocktails,
- l'organisation d'une soirée anniversaire de 800 personnes, et
- une opération de relations-presse.

Le présent rapport a pour objectif de donner les éléments descriptifs de cette importante opération de communication, d'évoquer son organisation (notamment à travers les différents plannings) et d'en tirer les enseignements.

En effet, il s'agit d'une action d'envergure dont les caractéristiques principales étaient les suivantes :

- les délais réservés à sa préparation étaient très courts,
- le pilotage était assuré par le secrétariat général du CGPC qui a coordonné plusieurs services du ministère et hors ministère impliqués dans cette organisation,
- le CGPC ne disposait pas de budget propre à l'opération : un montage financier « original », dont on pourrait s'inspirer par ailleurs, a été mis en place.

II – LA STRATÉGIE GÉNÉRALE ET LE FINANCEMENT : UN CALENDRIER SERRÉ, UN MONTAGE FINANCIER COMPLEXE

Stratégie générale – Calendrier de mise en place

26 mars 2003 : première réunion exploratoire (G. Ricono, D. Cyrot, A. de Fleurieu, Bureau de la Communication (BC), M. Segrétain-Maurel) => investigations sur la méthodologie, le financement (contacts avec ENPC, recherche de salles etc).

25 juin 2003 : réunion D. Cyrot, M. Segrétain-Maurel, G. Ricono , BC, F.Sappin

16 juillet 2003 : première note d'orientation de Claude Martinand, suite à la réunion du 25 juin 2003.

Le Vice-Président a obtenu l'accord du cabinet sur le principe de l'opération.

Annexe 1.

4 septembre 2003 : réunion présidée par C. Martinand dont il ressort :

- l'esquisse d'un budget : crédits budgétaires (250 000 à 300 000 €) provenant du Sic et des Dac, + appel à des sponsors pour compléter. BC élabore une liste de sponsors potentiels ;
- l'idée de faire appel à une agence de communication ;
- l'esquisse du contenu de la manifestation :
 - ✓ 3 colloques nationaux + colloques régionaux,
 - ✓ des publications,
 - ✓ une médaille,
 - ✓ un gala de clôture.

Annexe 2.

29 septembre 03 : réunion C.Martinand, M.Segrétain-Maurel, BC, Sic

- Publicis (agence de communication du ministère) interviendra dans la préparation du bicentenaire.
- Le Sic s'engage à financer une partie de l'opération à hauteur de 200 000 à 300 000 €.
- Le contenu de la manifestation se précise :
 - ✓ colloques nationaux + colloques organisés par les MIGT,
 - ✓ publications : numéro spécial des Échos du CGPC, ouvrage historique, annales des Ponts et Chaussées,
 - ✓ médaille,
 - ✓ flamme postale (projet qui sera abandonné).
- Le Sic demande que l'opération prenne en compte les orientations données à la communication générale du ministère.
- Il demande également de prévoir des outils de communication utilisables en interne par les Dac qui seront sollicités pour alimenter les crédits budgétaires – Idée d'un film sur les grandes étapes de l'évolution du ministère.
- Préparation d'un budget prévisionnel.

25 novembre 2003 : réunion Sic/CGPC (P. Chantereau, BC)

- Publicis Consultants sera conseil pour la stratégie => on lui demande de rédiger un projet.
- Modalités de gestion des fonds recueillis auprès des partenaires privés : le Sic dispose d'un fonds de concours actuellement en sommeil ; mais le Sic craint que la procédure de réactivation ne soit trop longue compte tenu de nos délais. L'idée est mise en veilleuse.

9 décembre 2003 : recommandations de Publicis Consultants consignée dans une note.

Annexe 3.

9 décembre 2003 : C. Martinand sollicite le Haut Patronage du Président de la République.

Annexe 4.

6 février 2004 : la Présidence de la République accorde son Haut Patronage.

11 février 2004 : réunion CGPC/Sic/Publicis Consultants : la démarche de partenariat s'affine, le Moniteur fait savoir qu'il est prêt à s'engager dans l'opération.

26 février 2004 : note de cadrage de Publicis Consultants sur le partenariat => le Moniteur se charge de trouver les fonds privés.

2 mars 2004 : réunion CGPC/Publicis Consultants :

- Publicis commence à travailler sur l'identité visuelle du bicentenaire,
- le partenariat avec le groupe Moniteur est précisé.

27 mai 2004 : Claude Martinand écrit aux différents partenaires pressentis.

Annexe 5.

4 juin 2004 : note au cabinet pour rendre compte de l'état d'avancement du projet.

Annexe 6.

5 juillet 2004 : signature de la convention de partenariat avec le Groupe Moniteur. Cette convention donne notamment le descriptif des offres de partenariat sur les manifestations du bicentenaire et les contreparties qui leurs sont associées :

- offre « Exception » pour un partenariat d'un montant de 35 000 € HT,
- offre « Institutionnelle » pour un partenariat d'un montant de 28 000 € HT,
- offre « Exception 2 » pour un partenariat d'un montant de 27 000 € HT,
- offre « Prestige » pour un partenariat d'un montant de 25 000 € HT,
- offre « Amicale » pour un partenariat d'un montant de 9 000 € HT.

Annexe 7.

Financement

Quatre sources de financement

Le CGPC ne disposant pas de budget propre, il est prévu comme sources principales de financement :

- des crédits budgétaires en provenance du Sic,
- des crédits budgétaires en provenance de certaines Dac,
- des crédits résultant d'un partenariat avec des établissements publics ou des sociétés privées,
- auxquels s'ajoutent les recettes obtenues au titre des droits d'inscriptions aux colloques.

Le budget s'est élaboré par étapes, en même temps que progressaient la stratégie et le montage des différentes opérations rendues possibles de par la couverture financière obtenue.

Modalités de financement

9 avril 2004 : les modalités de financement mises au point par la Dafag, le Sic et le CGPC sont présentées pour avis au Contrôleur financier qui les valide.

Fin juin 2004 : ce montage est précisé dans une note de la Dafag.

Annexe 8.

➤ ***Financement par crédits budgétaires***

Les fonds prélevés sur le budget du Sic, des Dac et du Sétra sont utilisés comme des crédits budgétaires normaux. Chaque service mis à contribution assure la procédure financière et comptable de la partie qui lui incombe, dans le respect des procédures budgétaires qui les régissent.

➤ ***5 mai 2004 : réactivation du fonds de concours du Sic.***

Les financements obtenus des partenaires extérieurs privés ou publics sont rattachés au budget du ministère selon la procédure de fonds de concours. Réactivation et adaptation du fonds de concours existant au Sic, destiné à recueillir « *les recettes provenant de la vente de publications et de documents divers, ainsi que de la vente d'espaces publicitaires* » avec rattachement sur le chapitre 34-60. Un nouvel arrêté de rattachement des recettes élargissant le champ de l'arrêté en vigueur est demandé à la direction du budget le 5 mai 2004. Le nouvel arrêté, pris en application du décret du 2 mai 2002, est signé le 6 août 2004.

Annexe 9.

➤ ***Les recettes provenant des inscriptions aux colloques*** sont rattachées sur la régie de recettes de la Dafag. Un arrêté tarifaire précise les tarifs et les modalités de remboursement en cas de désistement.

Annexe 10.

5 juillet 2004 : Convention de partenariat avec le Groupe Moniteur.

La recherche des fonds privés par le Groupe Moniteur fait l'objet d'une convention de partenariat signée le 5 juillet 2004. Elle précise la nature du partenariat établi entre le ministère et le Moniteur, les modalités selon lesquelles le Moniteur assurera le démarchage des sponsors, les engagements du ministère en contre partie de ces prestations.

Un budget établi de façon itérative, en fonction des résultats de la recherche des partenaires

Les crédits budgétaires, connus fin 2003-début 2004, ont permis de mettre en place l'essentiel des opérations de communication prévues dans le cadre du bicentenaire (hors soirée anniversaire). En revanche, l'ampleur de la cérémonie de clôture dépendait du succès du « sponsoring » mené par le Groupe Moniteur. Le périmètre de cette manifestation est devenu définitif après signature des derniers accords de partenariat avec les sponsors, courant octobre 2004.

Annexe 11.

III - LES ACTEURS : DE NOMBREUX INTERVENANTS PILOTÉS ET COORDONNÉS PAR LE CGPC

La stratégie de communication mise en place devait déboucher sur une opération de grande envergure, composée d'un nombre important de produits (identité visuelle déclinée sur plusieurs documents et édition de ces documents, sept colloques, plusieurs publications, deux cocktails, un gala, un site internet...). Les moyens propres au CGPC ne pouvaient suffire à assurer sa mise en oeuvre. Plusieurs intervenants ont donc prêté leur concours à la réalisation de ce projet.

Le CGPC : commanditaire, pilote et coordonnateur de l'opération

Le Secrétaire général du CGPC, assisté en permanence du bureau BC, et pour partie du Comité d'Histoire, a commandité, piloté et coordonné l'opération. L'organisation des colloques (réflexion sur le fond, choix des intervenants, fichiers d'invités, logistique) était déléguée à un responsable assisté d'un organisateur spécifique pour chaque colloque ; la mise en place et le suivi de l'encaissement des frais d'inscription à ces colloques ont été effectués au sein du Secrétariat général.

L'équipe autour du Secrétaire général était ainsi composée de

- BC (3 personnes) : chargé de la coordination de l'ensemble de l'opération et du suivi budgétaire ; en outre BC a pris en charge directement :
 - ✓ l'organisation du cocktail d'inauguration et le cocktail destiné aux partenaires financiers,
 - ✓ la publication du numéro spécial des Échos du CGPC,
 - ✓ le création du site internet dédié au bicentenaire,
 - ✓ la création des fichiers pour les invitations aux colloques et au gala ,
 - ✓ la production des actes des 7 colloques.
- 7 responsables de colloques : 3 à Paris, 3 en Migt, 1 pour le port du Havre ;
- un responsable de la mise en place et du suivi de l'encaissement des frais d'inscription aux colloques.

Les partenaires internes au ministère

Le Sic : une aide financière fondamentale, un fonds de concours, le contrat avec l'agence Publicis, une aide éditoriale.

Au-delà de la prise en charge d'une partie significative du budget de l'opération, le rôle du Sic a consisté à

- mettre une partie du contrat signé entre le ministère et l'agence Publicis au service du CGPC,
- assurer l'édition de la papeterie nécessaire à l'opération,
- assurer la production du film diffusé au moment du gala,
- réactiver le fonds de concours dont il disposait, en accord avec la Dafag, et en assurer la gestion,
- assurer le suivi budgétaire des opérations financées sur crédits budgétaires du Sic et sur crédits recueillis par le fonds de concours.

L'avis favorable du contrôleur financier pour la réactivation du fonds de concours a été déterminant dans la mise au point du montage financier.

La Dafag : mise au point du montage financier général – assistance à la logistique des colloques et du gala (hôtesses et sécurité).

- Les services financiers de la Dafag (AF 1) ont apporté leur concours à la définition du financement de l'opération (note « M.Th. Hansmannel » de juin 2004). La gestion des titres de perception liés au fonds de concours, la gestion des frais d'inscription aux colloques par la régie de recettes, la tenue de la comptabilité des colloques parisiens étaient suivis par AF 2.
- Assistance de Log 2 pour les questions de sécurité et de sûreté, lors des colloques et du gala.
- Mise à disposition par Log 2 du contrat relatif à l'emploi d'équipes d'hôteses sur les colloques et le gala.

Le Comité d'histoire du ministère : gestion des contenus historiques

Le Comité d'histoire a apporté une contribution importante à la partie purement historique de la manifestation. Sa collaboration a été fondamentale dans

- la rédaction et le suivi d'édition de l'ouvrage publié dans la collection « Découvertes Gallimard »,
- la production d'une médaille commémorative dédiée à l'évènement, réalisée par « les Monnaies et Médailles »,
- la réalisation d'un *fac simile* du décret de 1804,
- la rédaction et le suivi d'édition de l'ouvrage « Études et chronologies historiques du CGPC ».

Les partenaires externes au ministère
--

L'agence Publicis : stratégie, création d'une identité visuelle, assistance presse, organisation de la soirée anniversaire.

L'agence de communication du ministère a mis ses compétences à la disposition du CGPC pour

- contribuer à la mise au point de la stratégie générale de l'opération ;
- préparer une estimation budgétaire de l'ensemble du projet ;
- proposer un planning de l'ensemble des opérations ;
- créer une identité visuelle adaptée à l'évènement et les déclinaisons de celle-ci sur tous les supports (invitations aux colloques, chemises de dossiers, invitations au gala, menu ...) ;
- gérer les relations presse avec l'attachée de presse du Sic ;
- organiser la soirée anniversaire : réflexion sur la philosophie de l'évènement, organisation logistique (location d'une salle, organisation d'un spectacle, restauration ...).

L'agence Haussmann-Communication dédiée à la logistique des colloques et à la gestion des invitations au gala.

La gestion des invitations aux colloques et au gala ainsi que le suivi logistique des colloques étaient assurés par la société Haussmann-Communication, sélectionnée après consultation.

Remarque : Cette agence n'a pas donné la satisfaction attendue. De nombreuses erreurs et contretemps, en particulier dans la gestion des listings d'invités et dans l'envoi des invitations, ont dû être rattrapés par les organisateurs de colloques et le Secrétariat général (BC).

Le Groupe Moniteur

Le partenariat avec le Groupe Moniteur fait partie des recommandations proposées par l'Agence Publicis. Cette collaboration s'est concrétisée par une convention de partenariat aux termes de laquelle le Moniteur s'engageait à :

- assurer la recherche des fonds privés en négociant avec des sociétés issues du secteur privé ou choisies parmi les établissements publics,
- offrir ses supports pour relayer l'information sur les différentes manifestations organisées dans le cadre du bicentenaire, notamment les colloques,
- faire une recension des colloques par des articles dans ses supports,
- éditer un Hors série consacré à l'opération, intégrant des articles de fonds sur les activités du CGPC et des pages publicitaires dédiées aux partenaires financiers.

Remarque : Au-delà du professionnalisme des interlocuteurs rencontrés au Groupe Moniteur, ce partenariat a été particulièrement fructueux puisque les fonds recueillis (+ de 450 000 euros) ont largement dépassé l'hypothèse de départ (120 000 euros), ce qui nous a permis d'organiser une soirée anniversaire de grande ampleur, avec 800 personnes invitées.

IV – LE PLANNING : LE BICENTENAIRE ET SES PRODUITS EN QUELQUES DATES

Planning général : les principales

- 16 juillet 2003 : première note d'orientation de Claude Martinand
- 9 décembre 2003 : note de recommandation de l'agence Publicis Consultants
- 6 février 2004 : réponse positive de la présidence de la République
- 9 avril 2004 : le Contrôleur financier valide le projet de montage financier
- 5 juillet 2004 : signature de la convention de partenariat avec le Groupe Moniteur
- 7 juillet 2004 : diffusion du programme des colloques
- 2 août 2004 : signature des premiers titres de perception résultant du partenariat avec les sponsors
- 14 septembre 2004 : cocktail de lancement à l'Hôtel de Roquelaure en présence du ministre
- 24/25 septembre 2004 : colloque « L'action publique face aux risques » (Lyon)
- 14 octobre 2004 : colloque « Le renouveau de la voie d'eau » (Lille)
- 19 octobre 2004 : cocktail organisé pour les sponsors
- 27 octobre 2004 : colloque « Concilier développement durable et métropolisation des villes et des territoires » (Lyon)
- 28/29 octobre 2004 : Colloque « Multiples défis des ports maritimes » (Le Havre)
- 4 novembre 2004 : colloque « L'art de l'ingénieur au 21^e siècle » (Paris-Conseil Economique et Social)
- 10 novembre 2004 : sortie du livre publié chez « Découvertes Gallimard »
- 16 novembre 2004 : soirée anniversaire à Paris
- 17 novembre 2004 : colloque « Expertise et contrôle : dialogues dans frontières » (Paris – ENA)
- 18 novembre 2004 : colloque « Transports et réseaux : continuités et ruptures » (Paris – CES)

La recherche de partenaires financiers

- 26 février 2004 : note Publicis sur le partenariat
- du 28 février au 4 juin 2004 : mise au point du fichier des partenaires par BC et le Moniteur
- 27 mai 2004 : Cl. Martinand adresse un courrier aux sponsors
- 4 juin 2004 : envoi de la plaquette de démarchage aux sponsors par le Moniteur
- 5 juillet 2004 : signature de la convention avec le Moniteur
- 2 août 2004 : émission des premiers titres de perception (18 sponsors sur 35)
- 25 octobre 2004 : émission des derniers titres de perception

Annexe 11.

*L'ensemble des produits évoqués ci-dessous figurent dans un dossier « produits » consultable au bureau de la communication du CGPC. La liste de ces produits figure dans l'**annexe 18**.*

Création d'une identité visuelle et sa déclinaison sur les différents supports

- 11 mars : validation du logo => préparation des maquettes en vue de la déclinaison sur les différents supports (programme des colloques, cartons d'invitation, chemises, etc...)

Les colloques

Annexes 12 et 13

- 7 avril 2004 : consultation en vue du choix d'une agence de communication événementielle ;
- Fin juin 2004 : choix de l'agence chargée de la logistique ;
- 15 mars au 7 juillet 2004 : mise au point des fichiers pour les invitations par les organisateurs de colloques puis consolidation par BC ;
- 7 juillet 2004 : envoi du programme général des colloques ;
- 6 à 8 semaines avant la date de chaque colloque : envoi des invitations ;
- 15 jours après chaque colloque : sortie des synthèses (par la société Ubiquis, sélectionnée après consultation) ;
- Septembre 2005 : sortie des actes (CDRom).

Les principales publications

Échos du CGPC – Numéro spécial bicentenaire – 24 pages- 6000 exemplaires.

- comité de rédaction 15 avril 2004 ;
- commande des textes aux auteurs 20 avril ;
- remise des textes à BC 14 mai ;
- bon à monter 15 juin ;
- diffusion 12 septembre.

Livre « Découvertes Gallimard »

128 pages – 5000 ex.

- première réunion 28 janvier 2004 ;
- mise au point du texte avril/juillet 2004 ;
- recherche iconographique juillet/septembre 2004 ;
- bon à graver vers le 10 octobre ;
- diffusion des 1ers numéros 16 novembre 2004 (soirée anniversaire) ;
- sortie en librairie 2 décembre 2004.

Ouvrage « Cultures croisées »

160 pages quadri – 1000 ex.

- janvier à septembre 2004 : mise au point des textes ;
- choix d'un prestataire pour la mise en page : septembre 2004 ;
- fabrication de l'ouvrage : septembre à décembre 2004 ;
- diffusion : janvier 2005.

Actes des colloques

CDRom – 1000 ex.

- choix d'un prestataire le 13 juillet 2005 ;
- remise des textes à BC : juillet 2005 ;
- diffusion des CDRom : novembre 2005.

Chronologies historiques

2 volumes (96 pages et 128 pages) – 2000 ex.

- mise au point des textes : de septembre 2003 à juin 2005 ;
- fabrication : de septembre 2005 à décembre 2005 ;
- diffusion en janvier 2006.

Annales des ponts et chaussées

Timing propre à l'éditeur de la revue (Ponts Formation Editions)

PCM le pont

Timing propre à l'éditeur de la revue (AIPC).

Hors série le Moniteur

1000 ex mis à la disposition du CGPC

- Été 2004 : préparation des articles de fond.

La taille du numéro ainsi que sa finalisation de la partie « publicitaire » étaient déterminées par les réponses des sponsors, chacun d'entre deux devant bénéficier, par contrat, d'une double page publicitaire dans le journal. Ces réponses se sont échelonnées dans le temps.

- Novembre 2004 : publication du numéro spécial.(diffusion lors de la soirée anniversaire).

La médaille

26 médailles en argent – 1500 médailles en bronze (Monnaie de Paris).

- délais de fabrication de 2 mois à 2 mois et demi à partir de l'acceptation de la maquette.

Le *fac-simile* du décret de 1804

Réalisation de deux *fac-simile* de 50 pages par la Dafag - Tirage de 19 copies.

- décision de réalisation : début 2004 ;
- livraison : septembre 2004 ;
- le premier exemplaire a été remis à Gilles de Robien lors du cocktail d'inauguration des cérémonies, le 14 septembre 2004.

Création d'un site internet dédié

- 15 juin 2004 : première réunion préparatoire ;
- 25 juin : mise en ligne.

Production de deux films

- 2 films : un film institutionnel de 7mn10s + un film d'animation de 7mn35s illustrant quatre thématiques (aménager le cadre de vie, innover et concevoir, garantir la sécurité, préparer le futur) diffusés lors de l'apéritif, au début de la soirée anniversaire.
- 4 octobre 2004 : consultation ;
- 26 octobre 2004 : validation du synopsis et des textes ;
- 1ère semaine de novembre : sortie du film.

Organisation de deux cocktails

- 14 septembre 2004 : lancement de l'opération – Hôtel de Roquelaure.
- 19 octobre 2004 : remerciements adressés aux sponsors – Hôtel de Roquelaure.

La soirée anniversaire

Annexes 14 a, b, c, d : notes sur le contenu et la préparation de la soirée anniversaire.

- 29 juillet : première réunion préparatoire – mise au point du contenu et de l'organisation de la soirée sur invitation du CGPC ;
- 1ère semaine de septembre : validation des maquettes des cartons d'invitation, des menus, des pass, des kakemonos ;
- 1er septembre : finalisation du fichier d'invités. **Annexe 15**
- 1er septembre => 10 septembre : envoi des invitations (Hausmann-Communication) ;
- 6 septembre : choix d'une salle et du prestataire chargé de la restauration suite à une consultation. Trois sociétés ont été consultées : Paris Expo, le Pavillon d'Armenonville, Clareton. Notre choix s'est porté sur cette dernière. Outre le fait d'être la mois disante, elle présentait l'avantage de proposer un lieu original, conforme à l'image que nous souhaitions donner de notre institution, et de fournir une prestation complète incluant la restauration et tous les équipements techniques nécessaires au montage et au déroulement de la soirée ;
- 25 septembre : début des relances des invités ;
- début septembre : commande de l'animation musicale à Bel Canto ;
- 25 octobre : consolidation du budget issu du partenariat par l'émission des derniers titres de perception et fixation du nombre maximal des convives ;
- 1ère semaine de novembre : commande des repas ;
- du 10 au 16 novembre : Mise au point des plans de tables (10 à 12 convives).

Les relations presse

- 15 juin 2004 : 1er communiqué de presse ;
- 25 août 2004 : 2ème communiqué de presse (pour les 200 ans) ;
- 19 septembre 2004 : envoi du dossier de presse ;
- 28 octobre : petit déjeuner presse au pavillon Le Doyen (annonce des trois colloques parisiens).

V - LE BUDGET

LES CREDITS

Les crédits utilisés dans le cadre du bicentenaire étaient composés

- de crédits budgétaires (Sic, Dac),
- d'un fonds de concours alimentés par des sommes issues de conventions de partenariat avec des établissements publics et des sociétés privées, ainsi que par des sommes provenant des droits d'inscription aux colloques,
- d'un partenariat avec le Sétra,
- de partenariats avec prestations en nature.

Crédits budgétaires SIC/DAC	341 520
Fonds de concours	450 998
Partenariat	
Inscriptions aux colloques	18 898
Partenariat Sétra	99 830
Partenariat avec prestations directes	41 521
TOTAL	952 767

Tableau de répartition des crédits budgétaires

<i>Directions</i>			<i>Montant total</i>	<i>Crédits 2004</i>	<i>Crédits 2005</i>
SIC			191 000	191 000	
DAC			150 520		
	Drast/DAEI	18 742		18 742	
	DPSM	39 585		39 585	
	DTT	20 106		20 106	
	Dafag	24 149		24 149	
	DR	47 938		46 843	1095
TOTAL		150 520	341 520	340 425	1095

Répartition des crédits sur fonds de concours

	<i>Montant total</i>	<i>Crédits 2004</i>	<i>Crédits 2005/2006</i>
Partenariat extérieur	450 998	398 856	52 142
Recette des colloques	18 898	10 579	8 319
TOTAL	469 896	409 435	60 461

Liste des partenaires extérieurs – montants des participations (en euros)

Bicentenaire du CGPC - Partenariats extérieurs

<i>Partenaires</i>	<i>Catégorie Offre</i>	<i>Montant</i>	<i>Recouvrement 2004</i>	<i>Recouvrement 2005</i>	<i>Recouvrement 2006</i>
GEFCO	Exception 1	26000	26000		
COFIROUTE	Institutionnelle	19000	19000		
COLAS	Exception 2	22000	22000		
AREA	Prestige	16000	16000		
ARCELOR	Prestige	16000	16000		
RENAULT	Soutien	2000	2000		
ASF	Prestige	16000	16000		
SYSTRA	Colloque Pollet	5000	5000		
DEXIA CREDIT LOCAL	Exception 2	22000	22000		
SAPRR	Exception 1	26000	26000		
SANEF	Prestige	16000	16000		
VEOLIA	Prestige 2 ou S	11000	11000		
FFB	Amicale	9000	9000		
GEODIS	Exception 1	26000	26000		
RAZEL	Prestige	16000	16000		
AMEC SPIE	Prestige	16000	16000		
FNTP	Exception 1	26000	26000		
RFF	Amicale	9000	9000		
SNCF	Prestige 2 ou S	10000	10000		
EIFPAGE CONSTRUCTION	Prestige 2 ou S	11000	11000		
VINCI	Exception	26000	26000		
CIMBETON	Amicale	9000	9000		
BOUYGUES	Prestige	16000	16000		
EPAMARNE	Exception	3714	3714		
CDC	Soutien	2000	2000		
EPA EUROMEDITERRANNEE	Exception	3714	3714		
AFTRP	Exception	3714	3714		
EPA SENART	Exception	3714	3714		
SUEZ ENVIRONNEMENT	Prestige 2 ou S	11000	11000		
EDF	Prestige	16000		16000	
EPA SEINE-ARCHE	Exception	3714		3714	
ANAH	Amicale	9000		9000	
EPA ISLE D'ABEAU	Exception	3714		3714	
ADP MANAGEMENT	Prestige	16000			16000
EPAD	Exception	3714			3714
Total Général 2004		450998	398856	32428	19714
Total des crédits reportés 2005-2006				52142	

Tableau des partenariats ^(*) avec prestation en nature

<i>Colloque</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Montant</i>	<i>Total colloque</i>
Lille			16 500
	VNF	7000	
	PA Paris	2000	
	PA Dunkerque	2000	
	PA Rouen	1500	
	Agence Eau Artois/Picardie	2000	
	Chbre.Com.Lille	2000	
Le Havre			19 800
	PAH	10 800	
	Agence de l'eau Seine-Mar/GTM Ter/Solétanche Bachy	9 000	
Expertise et contrôle	Air France	5 221	5 221
TOTAL			41 521

(*) La RATP était également partenaire dans l'opération par la mise à disposition du CGPC, le soir du gala, d'un service d'autobus pour véhiculer les invités du centre de Paris vers Aubervilliers et vice-versa.

LES DEPENSES

<i>Manifestation</i>		<i>Coût</i>	<i>Coût global</i>	<i>Financé par</i>
Colloques			164 608	
	Risques	32 372		DPSM= 27 855 Fds de c = 500 (financés en 2005)
	Art de l'ingénieur	22 950		Drast/Daei
	Transports et réseaux	24 538		DTT
	Expertise et contrôle	29 518		DPSM
	Renouveau voie d'eau	17 556		Partenariat en nature
	DD et métropolisation des villes	12 430		Fds de concours
	Le Havre	25 244		PAH + partenaires en nature
Edition			135 022	
	Livre Gallimard	47 938		DR (1095 euros financés en 2005)
	Annales des Ponts	15 002		Fds de c
	Cultures croisées	29 852		Fds de c
	Fac simile	6 554		Fds de c
	Médailles	34 480		Fds de c
	Echos CGPC	1 196		Fds de c
Papeterie			27 387	
	papeterie	22 807		Sic
	enveloppes	4 580		Dafag
Cocktails (2)			15 403	Dafag
Gala			295 789	
	Papeterie	2 685		Fds de c
	Location salle	26 910		Fds de c
	Restauration	107 909		Fds de c
	Technique	29 645		Fds de c
	Signalétique, fleurs, ..	15 911		Fds de c
	Spectacle	9 394		Fds de c
	Films	99 830		Sétra
	Hôteses	3 505		Dafag
Honoraires agence			169 063	Sic
	Publicis	113 968		Sic
	Petit dej presse	909		Fds de c
	Hausmann-Com	54 186		Sic
TOTAL			807 272	Dont 1 595 euros financés en 2005
TOTAL 2004			805 667	

Année 2005

Le reliquat de crédit a servi à

- solder certaines dépenses engagées en 2004
- financer un certain nombre d'opérations complémentaires

<i>Type d'opération</i>	<i>Montant</i>
Synthèse Colloque « Risques »	500
Reliquat livre Gallimard	1 595
Cocktail lancement « cultures croisées »	3000
Réédition de PCM le Pont	6 525
Actes des colloques	23 145
Chronologies historiques	30 232
Ouvrage sur Perronet	9 365
TOTAL	74 362

CONCLUSION

L'opération aura coûté au total 805 677 euros + 74 362 euros = **880 039** euros. Il se dégage donc un solde de 952 767 euros – 880 039 euros soit **72 727** euros qui a été porté au crédit du budget de la communication du CGPC en 2006.

VI – Conclusions

Les manifestations organisées dans le cadre du bicentenaire du CGPC ont été globalement couronnées de succès, contribuant ainsi à valoriser l'image de notre institution et, de surcroît, celle du ministère.

Ce succès n'était pas garanti au départ puisque les moyens dont nous disposions étaient limités et incertains. La stratégie de l'opération et le financement nécessaire à sa mise en oeuvre ont fait l'objet d'une construction par itérations successives. Le périmètre définitif de l'opération n'a été connu que fin octobre, après signature des derniers contrats de partenariat.

Les points forts qui ont servi notre projet sont les suivants :

- La stratégie s'est élaborée dans des temps records grâce à la mobilisation, autour du Vice-président, d'une équipe restreinte composée du Secrétariat général du CGPC, du Comité d'histoire, du Sic et de l'agence Publicis. En effet, le CGPC a pu bénéficier, fort opportunément, du marché conclu par le Sic avec l'agence, ce qui nous a évité d'avoir à refaire une consultation.
- Le projet n'aurait pu voir le jour sans l'implication financière des directions suivantes : DR, DTT, DAFAG, DPSM, DAEI, DRAST et SIC, et sans l'assistance logistique de la DAFAG. Le Comité d'histoire a été également très actif : il a contribué à la mise au point des contenus historiques intégrés dans les nombreux documents produits à cette occasion, au suivi de production du livre édité chez Gallimard et de la médaille consacrée à l'évènement.
- Le partenariat avec le Groupe Moniteur a été remarquablement efficace, en particulier pour tout ce qui concerne la recherche de fonds privés. Les résultats ont largement dépassé les prévisions de départ, ce qui a permis d'élargir le périmètre de l'opération et de lui donner plus d'envergure.
- L'existence d'un fonds de concours, qu'il a fallu adapter à cette opération de communication, a considérablement facilité le recueil des fonds privés et réduit les délais de mise en place de ce type de financement.
- Quatre prestataires ont tout particulièrement contribué au prestige de l'opération. Il s'agit de :
 - l'agence Publicis Consultants qui a mis ses compétences à la disposition du CGPC pour contribuer à la mise au point de la stratégie générale de l'opération, aider à l'évaluation budgétaire de l'ensemble du projet, assurer la création graphique, se charger d'une part importante de la logistique, en particulier celle de la soirée anniversaire ;
 - Gallimard qui a rebondi rapidement et de façon positive sur notre projet de publier un ouvrage concernant l'histoire des ponts et chaussées, ses intérêts rejoignant les nôtres puisque l'époque napoléonienne faisait partie de ses thématiques fortes du moment ;
 - la société Clareton, gestionnaire des Docks d'Equinoxe et responsable de la restauration lors de la soirée du 16 novembre, qui a réalisé une prestation de grande qualité (tant sur le plan gastronomique que sur celui de la logistique de la soirée), dans des conditions de délai très acrobatiques puisque le nombre définitif de convives (800 personnes) n'a été connu qu'une semaine avant la date du gala ;
 - ajoutons que cette soirée a bénéficié d'une autre prestation très réussie, celle du groupe de chanteurs lyriques Bel Canto, bien adapté au lieu et à la circonstance.

- Concernant les colloques, le planning très serré qui nous était imparti rendait difficile la recherche de salles, la plupart d'entre elles étant réservées de longs mois à l'avance. La mise à disposition gratuite de salles prestigieuses comme celles du Conseil Economique et Social et de l'Ecole Nationale d'Administration a considérablement facilité l'organisation des colloques parisiens.

Un point faible doit à être souligné : celui des relations-presse. L'opération a reçu un indéniable soutien du Groupe Moniteur qui s'est mobilisé efficacement pour assurer l'annonce et la recension des colloques dans ses différents supports, ainsi que sur son site internet.

En revanche, la rédaction du dossier de presse a été particulièrement laborieuse. Elle n'a pu se faire d'un jet car les thématiques abordées dans les colloques se sont précisées de façon échelonnée dans le temps et relativement tard. De plus, notre sujet étant très complexe, le travail fourni par l'agence Publicis a dû être restructuré et complété par l'attachée de presse du ministère et par le bureau du CGPC, en particulier par Claude Martinand. En dépit de tous ces efforts, la presse a été très difficile à mobiliser. Les principales retombées (le Monde, Les Echos...) ont été le résultat de contacts personnels établis par le Vice président avec quelques journalistes.

Bien que menée dans des conditions incertaines, cette opération s'est soldée par un succès. Elle a été l'occasion de rappeler que le CGPC est certes une institution ancienne et prestigieuse, mais qu'elle est aussi au coeur des réflexions sur les politiques publiques relatives à notre ministère.

Le déficit d'image qui a pu être le sien tient peut être au fait que le Conseil s'est confiné longtemps dans une attitude de confidentialité : le bicentenaire a apporté la preuve qu'il était désireux d'établir des échanges de qualité avec tous ses interlocuteurs, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs au ministère, en centrale comme en services déconcentrés.

Annexes 16 et 17

VII - Liste des annexes

Organisation

- 1 - Note d'orientation de Claude Martinand du 16 juillet 2003
- 2 - Compte-rendu de la réunion du 4 septembre 2003
- 3 - Note de recommandation de l'agence Publicis Consultants du 9 décembre 2003
- 4 - Lettre du C. Martinand à la Présidence de la République
- 5 - Lettre de Claude Martinand aux sponsors (27 mai 2004)
- 6 - Note au Cabinet du 4 juin 2004
- 7 - Convention de partenariat avec le Moniteur (5 juillet 2004)

Budget

- 8 - Note sur le montage financier (Mme Hansmannel)
- 9 - Arrêté du 6 août 2004 élargissant le champ du décret du 2 mai 2002 concernant le fonds de concours
- 10 - Arrêté tarifaire concernant les inscriptions aux colloques
- 11 - Liste des sponsors et suivi des encaissements

Colloques

- 12. - Note sur les sept colloques
- 13. - Mémo sur les phases préparatoires de la logistique

Soirée anniversaire

- 14 - (a, b, c, d) Notes sur l'organisation de la soirée anniversaire

15 - Composition du fichier global

Notes bilan

- 16. - Note bilan du Sic du 15 décembre 2004
- 17. - Note bilan de Publicis Consultants du 7 mars 2005

Dossiers « produits du bicentenaire »

- 18 - Composition du dossier « produits du bicentenaire »

ministère
de l'Équipement
des Transports
du Logement
du Tourisme
et de la Mer



conseil général
des Ponts et
Chaussées
le vice-président

note d'orientation sur les cérémonies du 200^{ème} anniversaire du conseil général des Ponts et Chaussées

La Défense, le 16 juillet 2003

Note d'orientation_annexe1.doc

I. Objectifs poursuivis

Si les inspecteurs généraux se réunissent à partir de 1747 en Assemblée des Ponts et Chaussées, le conseil général des Ponts et Chaussées est créé dans sa configuration et son esprit actuel par décret du 7 Fructidor an XII (25 août 1804).

Commémorer le 200^{ème} anniversaire de cette institution, c'est **mettre en valeur** son rôle dans les grandes décisions d'aménagement et de développement du pays au cours des deux siècles passés.

C'est également **ouvrir des perspectives d'avenir** sur le rôle des corps d'inspection et de contrôle, mais aussi sur le rôle de conseil, d'audit, et d'évaluation du CGPC, dans le cadre de la réforme de l'Etat.

Le CGPC illustre et anticipe le **passage du pouvoir à l'autorité, technique et morale (magistère)**, dans un grand ministère technique et économique.

II. Manifestations envisagées

Outre une **séance de clôture** prestigieuse, il est envisagé **trois colloques nationaux** et **cinq ou six colloques interrégionaux** organisés par les missions d'inspection générale territoriales (MIGT) et les directions, services ou établissements publics concernés.

1. Thèmes proposés pour les colloques nationaux :

A. L'émergence d'une doctrine technique

L'innovation technique, le réseau scientifique et technique et le réseau des Ecoles au service de l'ensemble des acteurs publics (Etat, collectivités locales) et privés (industriels, entreprises) français et étrangers pour construire une doctrine technique.

B. Des ponts et des chaussées aux Réseaux Transeuropéens [RTE]
(infrastructures et services)

C. Du contrôle et de l'inspection à l'évaluation dans un Etat moderne :
rôle d'un magistère technique, économique et moral, s'appuyant sur la
pluridisciplinarité et le **pluralisme** de ses membres, **l'interministérialité** et
l'ouverture internationale

2. Thèmes possibles pour les colloques interrégionaux (à sélectionner)

- Grandes catégories d'infrastructures : routes canaux et ports, chemins de fer, aéroports, autoroutes de l'information (cf. mission Jean Poulit)... Rôle des infrastructures dans l'aménagement et les paysages
- La route et l'automobile
- Les services d'intérêt général et les transports (à Strasbourg)
- Villes et territoires

3. Expositions possibles

- Les travaux des élèves de L'ENPC
- Les maquettes de l'ancien musée des Travaux Publics et des ouvrages en construction ou récents (Viaduc de Millau...)

4. Publications

- Plaquette actualisée sur le CGPC
- Cahiers du Conseil (compte-rendus des colloques)
- Numéro spécial des Annales des Ponts et Chaussées sur les grands articles publiés depuis l'origine par des ingénieurs des Ponts et Chaussées (le surplus économique de Jules Dupuit par exemple)
- Numéro spécial d'un quotidien économique, type La Tribune (?)

5. Emission d'un timbre

6. Emission de télévision (type « Des racines et des ailes »)

III. Lieux des manifestations

Les colloques nationaux peuvent réunir 250 à 350 personnes. Différents lieux convenables sont envisageables : ENPC (Paris), Assemblée Nationale ou Sénat, ENA...

La manifestation de prestige pour la clôture peut réunir de 900 à 1 000 personnes. Des salles appropriées sont plus rares (Carrousel du Louvre, Grande Halle de la Villette, Palais des Congrès), sans doute coûteuses et à réserver longtemps à l'avance.

IV. Dispositif de préparation

Un **comité de parrainage** doit être mis en place avec les plus hautes autorités de l'Etat et de la société civile (le Président de la République doit être sollicité).

Un **comité d'orientation** large avec les principaux intéressés (historiens, grands anciens, hauts responsables) peut conseiller les organisateurs des manifestations.

Un **comité de pilotage** restreint doit préparer et organiser les différentes manifestations, sous l'autorité du vice-président et du secrétaire général du CGPC.

Un groupe de 2 à 3 permanents à temps plein paraît nécessaire.

V. Budgets prévisionnels

Selon l'ampleur des manifestations retenues, **une première évaluation** des coûts prévisionnels **peut s'échelonner entre 200 000 et 300 000 €**.

Le CGPC ne disposant pas de budget propre, cette manifestation exceptionnelle devrait bénéficier de contributions venant du SIC, de la DAFAG et d'autres directions de l'administration. Une autre hypothèse consisterait à dégager par redéploiement en Loi de finances rectificative (LFR) 2003, une enveloppe dédiée.

Il est sans doute souhaitable de **recueillir des dons des partenaires habituels** du ministère, à condition qu'ils soient aussi nombreux que possible, pour que les contributions restent limitées.

Conclusion : un peu plus d'un an avant la manifestation, il est nécessaire d'en arrêter le **format** et le **budget prévisionnel**, de manière à pouvoir procéder aux réservations d'espaces nécessaires et au lancement d'actions à longue gestation (timbre, émissions de télévision...)

Dès la rentrée de septembre **les comités d'orientation et de pilotage** doivent être opérationnels.

signé

Claude MARTINAND

ANNEXE 2

Compte rendu de la réunion du 4 septembre 2003

Préparation du bicentenaire du CGPC

La Défense, 4 septembre 2003

objet **Bicentenaire du CGPC**

référence :

affaire suivie par : Elisabeth Libraire - BC

Tél. 01.40.81.64.95, fax 01.40.81.68.58

Françoise Sappin – Comité d'Histoire

Tél. 01 40 81 26 35

Préparation des cérémonies du bicentenaire du CGPC

Compte rendu de la réunion du 4 septembre 2003

Présents :

J. Cartigny, P. Checcaglini, Y. Cousquer, M.G. Delacourt, J.M. Dormagen, A. de Fleurieu, J. Frebault, J.P. Giblin, M. Juffé, E. Libraire, C.Martinand, F. Sappin, M. Segretain-Maurel.

Au cours de cette réunion, présidée par C. Martinand, les questions suivantes ont été évoquées :

Aspects budgétaires

- **Il est prévu une enveloppe de 250 000 à 300 000 euros** pour l'ensemble des manifestations. Une partie de cette somme proviendrait du METLTM (Sic et Dafag), l'autre partie serait obtenue auprès de sponsors (établissements publics entre autres).
- **Le Sic** disposerait d'une enveloppe budgétaire non engagée en 2003 qu'il pourrait mettre à notre disposition. Dès que l'accord de principe sera donné au CGPC, le secrétariat général (*Mireille Segrétain-Maurel*) prendra contact avec le Sic pour définir la procédure la plus rapide d'engagement des dépenses (contrat avec une agence, réservations de salle etc.).
Etudier la possibilité d'utilisation de la procédure LFR (loi de finances rectificative) (*Agnès de Fleurieu*)
- Des contacts doivent être pris avec la **Dafag** pour connaître le montant qu'elle peut mettre à notre disposition.
- **Une liste de sponsors** doit être établie (*E.Libraire*) ainsi que le montant demandé. Un mode de recueil des fonds doit être trouvé. (*A de Fleurieu et I. Vaulont*)
- Il est envisagé que la manifestation de clôture (dîner) soit payante.

Agence de communication « événementielle »

Il est prévu de faire appel à une agence de communication spécialisée dans la communication événementielle => préparation d'un cahier des charges (*E.Libraire*).

Manifestations envisagées

3 colloques nationaux :

- 1) Quelle excellence scientifique et technique et quelles compétences professionnelles dans nos domaines, pour notre pays, en Europe et dans le monde, et par quelles voies ? (*J.P. Giblin*)
- 2) Quel rôle des grands réseaux de communication dans la construction de l'unité politique de notre pays et d'un territoire de l'Europe élargi ? Intégrer les travaux de Michèle Merger (*C.Gressier et C. Martinand*)
- 3) Quel rôle futur pour les autorités morales à compétence technique et économique dans notre pays ? (*G. Ricono et A. de Fleurieu*)

Concernant les affaires d'aménagement et d'environnement, et la politique de la ville, *J. Frébault* propose d'intégrer ces notions dans les colloques nationaux 1) et 2).

Prévoir autour de 150 participants.

Trouver le ou les lieux d'accueil.

Colloques régionaux et/ou interrégionaux

- Ils pourront être organisés dans le cadre des MIGT
- Ils pourront prendre appui sur les écoles de province
- M. Juffé propose un colloque interrégional sur la question des risques
- D'autres thèmes sont prévus (cf. note du 16 juillet dernier)

- Proposer à M.Poult un colloque sur les NTIC.

Exposition

L'idée d'une grande exposition est abandonnée (trop coûteuse). Cependant, chaque colloque pourra comporter une petite exposition dans le hall d'accueil, si celui-ci s'y prête, en s'appuyant sur les musées locaux (*M.G. Delacourt* doit faire une liste des musées existants)

Utiliser le CDROM sur le musée virtuel (*J.P. Maillant*).

Emission de télévision : « Des Racines et des Ailes »

C. Martinand attend un RV avec Patrick de Carolis et Michèle Cotta.

Plusieurs idées sont évoquées pour le cadre de l'émission : Hôtel de Roquelaure, la Grande Arche ...

Publications

- Actualisation de la plaquette actuelle de présentation du CGPC. Le nouveau décret concernant le fonctionnement du CGPC devrait être prêt pour le bicentenaire. (*Comité d'Histoire et SG-BC*)
- Les colloques pourront faire l'objet de synthèses dans les Cahiers du Conseils. (*BC*)
- Numéro spécial des Annales des Ponts et Chaussées, à sortir fin 2003 (daté début 2004) constitué d'une compilation d'une série d'articles anciens accompagnés de commentaires les resituant dans le contexte d'aujourd'hui.

Médaille et flamme

Le comité d'histoire se charge des démarches en vue de la réalisation d'une médaille. Il reprend contact avec la Poste, suite à la réponse de M. Bailly, pour organiser l'ouverture d'un bureau temporaire ou la concession d'une flamme de publicité.

Manifestation finale

- Elle devrait se dérouler en présence du Pt de la République. C. Martinand doit rencontrer le Directeur de cabinet de J. Chirac et J. Monod pour obtenir ce patronage.
- Le lieu de cette manifestation reste à définir (Sorbonne ? Sénat ? Assemblée nationale ? Conseil Economique et Social ????)
- Prévoir 500 personnes.
- Elle se conclurait par un dîner (payant ?).

Relations presse

Prévoir un accompagnement presse (*BC + agence de communication*) : dossier dans un support économique, dans le Moniteur etc.

Qui fait quoi ?

En attendant l'arrivée du nouveau Secrétaire Général, C. Martinand pilotera le dossier.

- Un comité de parrainage doit être créé .
- Le comité d'orientation devrait s'enrichir de 2 ou 3 anciens (G. Dobias, H. Roux).
- Comité de pilotage avec permanents à temps plein
 - Françoise Sappin
 - M.G. Delacourt
 - E. Libraire
 - Ph. Iselin

se réunira tous les quinze jours (mardi en fin d'après midi).



**Ministère de l'Équipement,
des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer**

Conseil général des ponts et chaussées

Préparation du Bicentenaire

**- Note de cadrage -
9/12/2003**

1. Les objectifs du Bicentenaire

Tels qu'énoncés par le CGPC :

- Porter un regard sur les réalisations passées par la mise en valeur du rôle du CGPC et celui du corps des Ponts depuis deux siècles.
- Ouvrir des perspectives d'avenir sur le rôle des ingénieurs dans la société et dans les services de l'État et plus particulièrement le rôle des corps d'inspection et de contrôle et le rôle du CGPC.

Le Bicentenaire doit être une occasion de valorisation du CGPC auprès de l'ensemble de ses publics et doit permettre de faire évoluer son image.

- ⇒ Valoriser le **regard tourné vers l'avenir**.
- ⇒ Montrer pourquoi le **développement actuel et à venir est le fruit d'une longue histoire** faite d'hommes, d'expertise et de réalisations concrètes.

2. Les publics : A qui s'adresse le Bicentenaire ?

- **Au sein du ministère de l'Équipement**

Les acteurs du ministère, dont les collaborateurs du CGPC.

- **Les leaders d'opinion**

- Le corps des Ponts
- Les pouvoirs publics français, européens et internationaux
- Les grandes entreprises françaises et internationales en relation avec les infrastructures de transport, les équipements publics, le logement et l'aménagement des territoires.

- **Indirectement, le grand public français**, et plus particulièrement les jeunes avec une sensibilisation sur le métier de l'ingénierie.

- **Les relais : les media**

3. Les messages

Un regard constant tourné vers l'excellence française, l'avenir, les enjeux, le dynamisme, qui s'exprime à deux niveaux :

- **l'institution du CGPC**, et plus généralement le rôle des corps d'inspection et de contrôle :
 - sa spécificité qui est l'excellence et l'expertise du fait, entre autres, de la séniorité de ses membres (aboutissement de leur carrière professionnelle)
 - ses grandes décisions d'aménagement et de développement du pays et dans de nombreuses avancées scientifiques et techniques concernant le génie civil, l'aménagement, l'environnement et l'économie publique
 - sa mutation vers une autorité technique et morale au sein du Ministère (lui-même en pleine transformation) ouvert aux questions de société et de développement durable
 - sa place au sein du ministère de l'Équipement (rôle et fonctionnement) dans le cadre de la nouvelle organisation de la République marquée par la réforme de l'État et la décentralisation, et l'intégration de l'administration française dans le contexte européen et mondial.
- **le rôle des ingénieurs** dans les services de l'État et dans la société.

4. Un axe de communication fondé sur le niveau d'excellence du CGPC : deux hypothèses envisageables

- **Première hypothèse** : l'expertise jamais démentie du CGPC dans ses missions d'évaluation et de contrôle et les perspectives d'avenir de cette institution.
 - Axe centré sur l'institution, sa vocation et son rôle futur.
 - Publics : le ministère de l'Équipement et les leaders d'opinion du secteur
 - Atouts :
 - Le dispositif de communication est simple et s'articule autour du programme proposé par le CGPC.
 - Le bénéfice est direct pour le CGPC.
 - Un budget limité.
 - Contraintes :
 - La portée de la communication est limitée aux publics déjà familiers de l'institution.
 - Il est plus difficilement médiatisable.
- **Deuxième hypothèse – notre recommandation** : 200 ans du CGPC, 200 ans d'expertise et d'excellence française reconnue sur le plan international
 - Axe plus large sur le corps des Ponts qui intègre les missions du CGPC (et de ce fait, le premier axe proposé) : cet axe fait la promotion du rôle des ingénieurs au sens élargi, puisque le corps des Ponts intègre aujourd'hui les ingénieurs issus de l'École des Ponts et Chaussées, mais aussi les ingénieurs géographes, météo, aviation civile...
 - Atouts :
 - Il concerne un public plus large que le premier : le ministère de l'Équipement, les leaders d'opinion du secteur et indirectement, le grand public.
 - Il est plus facilement médiatisable.
 - Il est plus pertinent pour les partenaires potentiels qui s'y retrouvent, eux-mêmes tirant parti des compétences des membres du corps dans la conception et la réalisation de leurs missions.

- Contraintes :
 - Il communique moins directement sur le CGPC.
 - Il implique un budget plus important.

En fonction de l'axe de communication adopté, **un concept de communication** sera proposé par l'agence. Il servira de **fil rouge** à l'ensemble des manifestations du Bicentenaire et devra s'intégrer naturellement dans les axes stratégiques de communication du ministère.

5. Un peu d'étymologie ...

Quels mots utiliser pour évoquer le Bicentenaire du CGPC ?

Bicentenaire

Adj : Qui a accompli sa deux centième année.

NM : Deux centième anniversaire d'un événement important.

Célébration

Action de célébrer une cérémonie, une fête. Célébration d'un anniversaire : voir « Commémoration ».

Célébrer : 1- Accomplir solennellement. 2- Marquer (un événement) par une cérémonie, une démonstration. Voir Fêter et Commémorer. 3- Faire publiquement et avec force l'éloge, la louange de.

Commémoration

Cérémonie destinée à rappeler le souvenir d'une personne, d'un événement.

Commémorer la victoire. Commémorer une naissance, une mort.

Quel doit être l'équilibre entre **commémoration** (rappel d'événements passés) et **projection confiante vers l'avenir** ?

Notre recommandation :

Saisir cette occasion pour **présenter la mutation du CGPC**, sa **dynamique** et son expertise.

Parler de « célébration » plutôt que de « commémoration ».

6. Le plan d'actions (établi sur la deuxième hypothèse)

Il s'articule autour trois axes de communication

- **RÉFLÉCHIR**

Une réflexion autour des perspectives du CGPC et du corps des Ponts et Chaussées en France et à l'international :

- **les colloques nationaux (3) et le colloque inter-régional**
 - Un public d'« experts » : les pouvoirs publics français et européens, les entreprises privées, les étudiants de l'École des Ponts et Chaussées.
 - « Contribution à l'élaboration de la doctrine technique » (national)
 - « Des ponts et chaussées aux Réseaux transeuropéens » (national)
 - « Elargissement des missions de contrôle et de l'inspection à l'audit et à l'évaluation » (national)
 - « vigilance, risques et responsabilités » inter-régional et international
 - colloques régionaux (thèmes à définir)

Recommandation Agence : associer des étudiants amenés à rentrer dans le corps des Ponts au colloque, notamment pour le premier.

- **VALORISER**

- **une étude européenne ou internationale** sur l'excellence du savoir-faire français en matière d'ingénierie (avec un objectif de médiatisation).
- **les partenariats presse :**
 - obtenir un cahier spécial dans la presse écrite :
Le Moniteur, Le Monde, Les Echos...
 - obtenir un dossier « images » dans la presse d'information générale et un sujet dans une émission TV

- **le Livre du Bicentenaire** : retracer l'historique du CGPC tout en mettant en perspective l'avenir de cette institution. La rédaction de cet ouvrage devra être confiée à un historien d'entreprise et la mise en forme de cet ouvrage doit être dynamique et moderne.

Recommandation de l'Agence :

- les partenaires devront être associés à cet ouvrage (chapitres consacrés)
 - le livre devrait être confiée à un éditeur professionnel disposant de son propre réseau de diffusion.
 - la sortie du Livre devra être médiatisée par des relations presse
- **la réactualisation de la brochure institutionnelle** (pour mémoire)
 - **et éventuellement une annonce institutionnelle sur le Bicentenaire**

- **FÊTER**

- **Un événement VIP au Carroussel du Louvre à Paris**
Ce sujet fera l'objet d'une note détaillée spécifique.
- **Recommandation de l'Agence** : organiser des événements en régions autour des 5-6 histoires mythiques à médiatiser (en y associant la PQR et un public plus large).
Organisés en régions directement par les DDE et les Missions d'Inspection Générale Territoriale (MIGT). L'Agence pourra concevoir un kit de communication pour les guider dans la mise en œuvre des ces événements.

7. La démarche proposée par l'Agence

PHASE 1 : ÉTUDE DE LA FAISABILITÉ DU PROJET ET MISE EN PLACE DE L'IDENTITÉ DU BICENTENAIRE

- **La définition et la validation de l'axe de communication**, ainsi que du **concept** qui en découle
 - Du 5 au 9 janvier
- **La conception d'une identité pour les 200 ans du CGPC**
Autour du concept de communication, la création d'un label identitaire pour les 200 ans du CGPC ainsi que sur la formulation souhaitée qui signeront l'ensemble des manifestations
Le label reprendra les codes couleurs et l'univers identitaire du CGPC.
 - Du 12 au 30 janvier
- **Etude de la faisabilité du projet**
 - Rencontre avec les media et approche des partenaires potentiels
 - Adaptation itérative du projet et finalisation
 - Du 12 au 30 janvier
- **Conception du dossier partenaires et validation**
 - Du 26 janvier au 13 février

PHASE 2 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- **La mise en œuvre des actions décrites dans la deuxième hypothèse.**
 - dès le 16 février.

Méthodologie

Réunions CGPC/ SIC/ Agence mensuelles puis tous les 15 jours avec Ordre du Jour, Notes détaillées d'avancement des projets, relevés de décisions systématiques.

8. Première approche budgétaire (en €HT), par grandes masses

PHASE 1

Conception d'une identité pour le Bicentenaire 2 100 €HT

Honoraires Agence - forfait 14 000 €HT
Conseil stratégique
Approche des partenaires
Rencontre avec les media
Adaptation itérative du projet et finalisation
Janvier à mi-février

PHASE 2

REFLECHIR

4 colloques 75 300 €HT

VALORISER

Etude européenne/internationale 45 000 €HT
Partenariats presse 150 à 200 000 €HT
Livre du Bicentenaire 50 200 €HT
Plaquette CGPC 29 300 €HT
N° Spécial du CGPC 15 000 €HT
Cahiers du Conseil 37 600 €HT
Annonce institutionnelle à chiffrer

FETER

Événement VIP au Carrousel du Louvre 250 800 €HT
Kit de communication 15 000 €HT
Médailles 20 900 €HT

Honoraires Agence 100 000 à 130 000 €HT

Pour toute la phase 2
(à préciser en fonction du contenu définitif de l'opération)
Conseil stratégique, Accompagnement, Coordination
Hors Relations presse et hors gala.

Le budget devra être actualisé à l'issue de la phase 1 et en fonction du contenu retenu.

LES PARTENARIATS (Première approche)

Recettes

1/3 CGPC : 300 K€HT

2/3 Partenaires = 600 K€HT

Ventilation du financement avec des partenariats à plusieurs échelles :

5 gros partenaires à 50 K€HT

8 moyens partenaires à 25 €HT

15 petits partenaires à 10 €HT

quid des entreprises publiques ?

En fonction de la participation financière des partenaires, ils se verront proposer une partie ou la totalité des propositions suivantes :

- Etude européenne ou internationale
- Participation de leurs équipes en tant qu'intervenants aux colloques
- Présence de leur logo systématique sur toutes les éditions (sauf le Livre)
- Présence dans les cahiers spéciaux media
- Présence dans le Livre du Bicentenaire (contenu)
- Tables lors de l'Événement VIP du Carrousel du Louvre

Questions diverses

Publics internes

- ⇒ Parmi les collaborateurs du CGPC : comment les associer de façon *directe* ou *indirecte* à Paris et en régions (au-delà des colloques) ?
- ⇒ Quelles sont les différentes strates au sein du ministère qu'il convient d'associer impérativement, en dehors du CGPC ?
- ⇒ Y a-t-il la volonté de créer l'événement au sein du ministère ?

ministère
de l'Équipement
des Transports
du Logement
du Tourisme
et de la Mer



conseil général
des Ponts et
Chaussées
le Vice-président

La Défense, le mardi 9 décembre 2003

Monsieur le Président de la République,

Le conseil général des Ponts et Chaussées a été officiellement créé par décret impérial du 7 fructidor an XII (25 août 1804), près de soixante ans après la naissance de l'école nationale des Ponts et Chaussées (1747) et quatre-vingt-dix ans environ après la création du corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées (1716). Le 23 octobre 1997, vous avez présidé la cérémonie du 250^{ème} anniversaire de l'école et l'inauguration de ses nouveaux locaux à Marne la vallée.

A l'automne 2004, nous célébrerons donc le bicentenaire de notre institution.

Au cours des décennies, les ingénieurs des Ponts et Chaussées ont accumulé des compétences scientifiques, techniques, économiques et juridiques et les ont mises au service de la France et de son rayonnement international. Avec le conseil général des Ponts et Chaussées (CGPC), leur « vigie », ils se sont toujours pleinement impliqués dans d'importants thèmes d'avenir, en réponse à des préoccupations de la société :

- la sécurité, dans ses différentes dimensions, de plus en plus prégnante dans les attentes de la société, au premier rang desquelles la lutte contre l'insécurité routière, dont vous avez fait une grande cause nationale ;
- la prévention des risques naturels et technologiques et la gestion des crises, à travers une coopération exemplaire avec les autres inspections concernées (conseil général des Mines, conseil général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, inspection générale de l'Environnement et inspection générale de l'Administration) ;
- la lutte contre les pollutions locales, côtières ou globales (effet de serre), ce qui implique de jouer un rôle moteur dans les évolutions indispensables des politiques de l'habitat, de l'aménagement et des transports ;
- l'implication totale que doit prendre notre secteur dans la promotion du développement durable dans l'esprit de votre discours très mobilisateur de Johannesburg en septembre 2002 : un comité des directeurs pour le développement durable veillera prochainement à la mise en œuvre et à l'enrichissement de la stratégie nationale arrêtée par le Gouvernement le 3 juin 2003 ;

- la réalisation des grands projets, parties intégrantes des réseaux transeuropéens (RTE), dans un pays de transit, au moment du déplacement vers l'Est ou centre de gravité de l'Europe : lignes nouvelles Est-Européenne, Rhin-Rhône, Lyon-Turin, Perpignan-Igoueras, Tours-Bordeaux-Espagne, par exemple ;
- le concours déterminé de nos services à la politique de la ville et de renouvellement urbain de nos quartiers et au développement d'un parc de logements de qualité accessible au plus grand nombre ;
- la contribution active à l'aménagement et au développement de nos territoires et à la préservation ou à la mise en valeur de nos paysages et de notre patrimoine naturel et historique ;
- la participation au déploiement des nouvelles technologies (NTIC) sur l'ensemble de nos territoires pour éviter la « fracture numérique ».

Ces quelques exemples montrent que le conseil général des Ponts et Chaussées, au-delà de son brillant passé, reste totalement impliqué et apporte une expertise de haut niveau dans d'importantes questions, au carrefour des sciences, des techniques, des territoires et de la société, dans la perspective de la construction de l'Europe à 25.

Nous souhaitons, Monsieur le Président de la République, placer l'ensemble des cérémonies du bicentenaire sous votre Haut-patronage. En outre, nous souhaiterions vivement que vous présidiez une courte cérémonie au cours de laquelle vous pourriez nous faire part de votre vision sur quelques grandes questions d'avenir nous concernant.

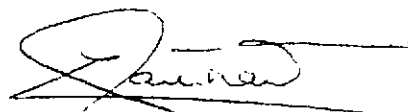
Vous pourriez par exemple :

- mettre en valeur le rôle des ingénieurs dans la société et plus particulièrement celui des ingénieurs de l'Etat, au moment où le groupe présidé par Yves-Thibault de Silguy préconise leur maintien durable et où les études scientifiques et techniques ne semblent plus suffisamment attirer les jeunes ;
- montrer comment la réforme de l'Etat et la deuxième étape de la décentralisation sont des chances pour refonder notre ministère, ses missions et son organisation et redonner à ses personnels des raisons d'espérer après les bouleversements qui vont en résulter et se traduire par une diminution de plus du tiers des effectifs ;
- souligner le rôle décisif que peuvent jouer des institutions comme le conseil général des Ponts et Chaussées, en France et en Europe, pour contrôler, inspecter, auditer les services, évaluer les politiques publiques et conseiller les pouvoirs publics grâce à l'expertise, à la « sagesse » et à la pluralité d'expérience et d'origine de leurs membres.

A la charnière entre les experts et les décideurs politiques, ce véritable « magistère technique et moral » va voir son rôle devenir encore plus précieux et apprécié, face à la complexité et aux incertitudes de l'environnement comme de la société.

Si vous acceptez de présider une telle cérémonie, elle pourrait se dérouler à une date de votre choix au cours de l'automne 2004, peut-être au Palais de l'Elysée pour en limiter les conséquences sur votre emploi du temps, et selon un « format » à déterminer avec vos collaborateurs, avec qui j'ai déjà évoqué la question.

Dans l'espoir d'une réponse positive, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.



Claude MARTINAND

ministère
de l'Équipement
des Transports
de l'Aménagement
du territoire
du Tourisme et
de la Mer

La Défense, le 27 mai 2004



conseil général
des Ponts
et Chaussées
Le vice-président

Monsieur le Président Directeur Général, *J. de Am*

Le conseil général des Ponts et Chaussées célébrera son 200ème anniversaire au cours de l'automne 2004.

A partir du 10 septembre et jusqu'à fin novembre, de nombreuses manifestations seront organisées pour saluer l'événement et placer cet anniversaire sous le signe du savoir et de la fête.

Aujourd'hui comme hier, le CGPC et ses membres ingénieurs, administrateurs, architectes, juristes, économistes... ont mis leur savoir-faire au service de la France et de son rayonnement international.

Les thèmes d'avenir, sur lesquels les compétences du Conseil sont requises, sont nombreux et attestent de l'importance, pour les acteurs publics et privés, de bénéficier du concours de notre institution.

Son rôle, de même que son apport en expertise de haut niveau dans de nombreux domaines au carrefour des sciences, des techniques, des territoires et de la société, apparaissent comme toujours plus précieux face à la complexité des enjeux actuels pour la construction de l'Europe des 25 et le bien-vivre des générations futures.

Cet anniversaire offre, au CGPC, l'occasion d'associer les entreprises qui, à ses côtés, oeuvrent à l'évolution du cadre de vie et des services, et s'inscrivent dans une tradition d'expertise au service de l'avenir des citoyens, de notre pays et de la communauté internationale.

Dans cet esprit, le groupe Moniteur a accepté d'être notre partenaire. Outre son soutien rédactionnel et sa participation à plusieurs manifestations, il nous apporte son concours dans la mise en œuvre des partenariats. Ainsi l'avons-nous mandaté pour qu'il vous précise les offres contenues dans le dossier joint et formalise les conditions de votre présence à nos côtés.

Nous accueillerons avec plaisir ceux qui, convaincus comme nous que « le futur se construit tous les jours », auront choisi de contribuer à cet événement, qui sera placé sous le haut patronage de Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Amicalement - Te ayten n tri!

Claude MARTINAND

ANNEXE 6

CGPC / SG

Le Bicentenaire du CGPC*Version du 4 juin 2004*

Créé par décret impérial du 7 fructidor An VIII, soit le 25 août 1804, le CGPC fête cette année ses 200 ans. Les manifestations qui vont se dérouler cet automne seront placées sous le Haut Patronage du Président de la République.

La conception d'ensemble est assurée avec le concours du SIC et l'appui de Publicis Consultants dans le cadre du marché en cours.

Elle s'organise également avec un partenariat spécifique avec le Groupe Moniteur qui s'est proposé de nous aider à rechercher des partenaires financiers et qui garantira la couverture de l'ensemble des événements.

Le 1^{er} quadrimestre a été consacré à la définition des produits envisagés, à leur estimation, à l'évaluation des financements nécessaires et à la conception, avec la DAFAG, du montage administratif permettant d'encaisser et d'utiliser les recettes attendues.

I les produits :

Ils s'adressent au public interne, aux professionnels, aux officiels et au grand public.

Un cocktail d'ouverture début septembre à l'hôtel de Roquelaure permettrait au Ministre, Président du CGPC, de lancer les manifestations.

Un numéro spécial – double de 24 pages - des Echos du CGPC sera publié en septembre.

Ensuite 7 colloques, 4 nationaux et 3 régionaux sont programmés de la fin septembre à la fin novembre.

La soirée anniversaire est prévue le mardi 16 novembre..

L'édition d'un livre Gallimard Découvertes vendu au public interviendra à la fin de l'année.

Le principe d'une réception officielle à l'Elysée (début décembre ?) n'est pas encore acquis.

II les colloques :

Les colloques programmés traiteront des sujets suivants ;

1. « L'action publique face aux risques », les 23 et 24 septembre à l'ENTPE à Lyon.
2. « Le renouveau de la voie d'eau », le 14 octobre à Lille.
3. « Comment concilier développement durable et métropolisation des villes et des territoires », le 27 octobre à l'ENS de Lyon.
4. « Les multiples défis des ports maritimes », les 28 et 29 octobre au Havre.
5. « L'art de l'ingénieur face au 21^{ème} siècle », le 4 novembre au CES à Paris.
6. « Expertise et contrôle : dialogue sans frontières », le 17 novembre à l'ENA à Paris.
7. « Transports et réseaux : continuités et ruptures », le 18 novembre au CES à Paris.

Ces colloques sont destinés à accueillir chacun environ 250 personnes et donneront lieu à droits d'inscription (60 € pour les colloques d'une journée).

L'agence Hausmann Communication , retenue après consultation , aura à gérer les fichiers des invitations, puis des inscriptions ainsi que la logistique de déroulement de la plupart des colloques.

III la soirée anniversaire :

Nous sommes en première option le mardi 16 novembre aux Docks d'Equinoxe, « lieu tendance » où nous pouvons jouer sur une alternative, 500 ou 1000 invités, selon la concrétisation du plan de financement global.

IV le livre Gallimard Découvertes :

Après examen de plusieurs scénarios, nous avons rencontré les éditions Gallimard qui ont manifesté leur intérêt pour produire, avec leur auteur, un livre grand public , comme ils l'avait fait il y a 4 ans pour le bicentenaire du Conseil d'Etat et il y a 2 ans pour celui de la Légion d'Honneur.

Le Comité d'Histoire est en charge de piloter ce projet et travaille sur l'iconographie à fournir. L'auteur retenu est Bertrand Lemoine, X Civil Ponts et architecte, qui remettra son texte fin juillet. La publication est prévue à la fin de l'année.

V le financement :

Le coût global est estimé entre 650 000 € et 700 000 €, selon les tableaux joints, destiné à être couvert à hauteur de 500 000 € par des crédits budgétaires, SIC et DAC, le reste étant financé par des recettes de partenariat auprès des entreprises publiques et privées. Un contact sera également pris prochainement avec la Fondation Napoléon.

Le SIC est principalement concerné par les dépenses relatives aux prestations de Publicis. Les DAC sont plus normalement sollicitées selon la nature des colloques, la DR ayant en particulier accepté de financer l'ouvrage Gallimard.

La DGUHC est concernée par les colloques 1 et 3. La DRAST a été sollicitée pour le colloque 5, la DPSM pour le colloque 6 et la DTT pour le colloque 7. Par ailleurs VNF est partenaire pour le colloque 2 et le PA du Havre organise le colloque 4.

Le schéma général de financement a été présenté avec la DAFAG au Contrôleur Financier qui a préconisé de travailler à l'extension du champ d'utilisation du fonds de concours du SIC. La DAFAG vient de nous confirmer qu'elle a demandé à la direction du budget l'élargissement, par voie d'arrêté, du fonds de concours existant n° 23.2.3.408, géré par le SIC, qui pourra recueillir les contributions des partenaires , versées après émission de titres de perception correspondants. Les droits d'inscription liés aux manifestations – colloques et soirée anniversaire -pourront être encaissés par la régie de recette de la DAFAG.

L'ensemble des recettes sera réutilisé sur le chapitre 34 60 du SIC.

VI partenariat avec le Groupe Moniteur :

Le groupe a fait connaître son intérêt pour être partenaire privilégié en s'engageant à produire un n° spécial 16 pages , et en se proposant d'animer certains des colloques et de produire certains des actes correspondants.

Le Moniteur est aussi mandaté, par convention à passer avec le SIC, pour aller au contact des partenaires, en leur offrant 3 niveaux d'offres de partenariat, dont les montants de 25 000 à 35 000 € HT couvrent également les besoins du Groupe Moniteur.

Ces partenaires ont comme retour leur présence sur les colloques nationaux (1, 5, 6 et 7) et / ou à la soirée anniversaire.

VII autres produits :

Une médaille commémorative officielle biface est en projet avec les « Monnaies et Médailles », représentant l'Hôtel de Roquelaure et le jeton de Perronet.

Un livre plus technique reprenant certains grands articles, économiques notamment, du 19ème siècle parus dans les Annales des Ponts et Chaussées, revue créée en 1830, est en cours de réalisation avec les Presses des Ponts. Un travail sur les cultures croisées est également en chantier.

Les différents colloques donneront lieu à restitution, rapide par des synthèses validées par les intervenants, et différée sous la forme de « Cahiers du Conseil » à publier d'ici l'été 2005.

Enfin le Comité d'Histoire prépare plusieurs dossiers retraçant l'histoire de l'institution.

VIII calendrier :

Le dossier de partenariat vient d'être adressé à environ 200 destinataires, simultanément par le CGPC et par le groupe Moniteur.

Le dossier de presse devrait être prêt sous dix jours. Un site internet dédié sera prochainement mis en place.

L'ensemble des manifestations sera porté à la connaissance de nos publics – entre 2 000 et 3 000 personnes – d'ici la fin juin sous la forme d'un dossier programme.

Chaque colloque fera l'objet d'un carton d'invitation envoyé de 4 à 6 semaines avant l'échéance. Le premier colloque ayant lieu fin septembre, les invitations correspondantes seront envoyées avant le 14 juillet.

Tous ces documents comportent en première de couverture le logo du bicentenaire et la signature « le futur se construit tous les jours », le tout validé par le Cabinet du Président de la République compte-tenu du haut patronage accordé.

Pierre CHANTEREAU

Entre :

La société **Groupe Moniteur.**

Société anonyme au capital de 333.900 euros,

dont le siège social est à PARIS 75002 – 17 rue d'Uzès.

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 403 080 823.

représentée par monsieur Jacques GUY, Président – Directeur général

ci-après dénommée « Groupe Moniteur »
d'une part.

Et

Le ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer représenté par le service de l'Information et de la Communication,

représenté par monsieur Pierre DUMONTET, Directeur du service de l'Information et de la Communication, dûment habilité aux fins des présentes

ci-après dénommé le « ministère »
d'autre part.

Etant préalablement exposé ce qui suit :

1. Le conseil général des Ponts et Chaussées (CGPC) créé par décret en 1804 est l'une des plus anciennes institutions de l'Etat. C'est l'organisme de stratégie, de contrôle et d'inspection du ministère.

Aujourd'hui, le conseil général des Ponts et Chaussées est présidé par le ministre de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer. Ses missions relèvent de l'inspection, de l'expertise et de la réflexion dans les domaines de l'équipement, l'environnement, l'urbanisme, l'architecture, les transports, le génie civil et la construction. Des missions interministérielles, lui sont également confiées portant au cœur des réflexions du Conseil et des ingénieurs des Ponts et Chaussées, des thèmes d'avenir en réponse à des préoccupations de société, telles que :

- la sécurité dans ses différentes dimensions, au premier rang desquelles la lutte contre l'insécurité routière, grande cause nationale ;
- la prévention des risques naturels et technologiques et la gestion des crises ;
- la lutte contre les pollutions locales, côtières ou globales (effet de serre) ;
- la promotion du développement durable avec un suivi de la bonne mise en œuvre et de l'enrichissement de la stratégie nationale arrêtée par le Gouvernement le 3 juin 2003 ;
- la réalisation des grands projets : les réseaux trans-européens (par exemple des lignes nouvelles Est-Européenne, Lyon-Turin, Tours-Bordeaux-Espagne) ;
- le renouvellement urbain des quartiers et le développement d'un parc de logements de qualité accessible au plus grand nombre ;
- l'aménagement et le développement des territoires et la préservation ou la mise en valeur des paysages et du patrimoine naturel et historique ;
- le déploiement des nouvelles technologies sur l'ensemble des territoires français pour éviter la « fracture numérique ».

Son expertise technique et son implication morale en font un lien indispensable entre les experts et les décideurs politiques. Il est appelé à jouer un rôle de plus en plus décisif dans le développement de la France et le déploiement de l'Europe des 25.

—  

2. De septembre à novembre 2004, le conseil général des Ponts et Chaussées célèbre, sous le haut patronage du Président de la République, son 200^{ème} anniversaire et organise dans ce cadre un certain nombre de manifestations, dont les principales suivantes :

- 3 colloques régionaux, auxquels seront associés des partenaires locaux directement contactés par le conseil général des Ponts et Chaussées,
- 4 colloques nationaux,
- une soirée anniversaire prévue au Docks Eiffel (Plaine Saint-Denis).

Dans ce cadre, le service de l'Information et de la Communication, qui est en charge de la communication institutionnelle du ministère, a confié conformément aux dispositions du code des marchés publics, à l'agence Publicis Consultants une mission de conseil, la création d'une identité graphique pour les manifestations du bicentenaire, l'organisation de la soirée anniversaire et les relations presse.

3. Le ministère, désireux de faire du bicentenaire du CGPC un événement marquant et de réunir à ses côtés des partenaires prestigieux, a souhaité faire appel au Groupe Moniteur pour assurer l'élaboration, la promotion et la commercialisation d'« offres partenaires » auprès d'entreprises publiques et privées associant un partenariat aux manifestations du bicentenaire et une présence dans l'hebdomadaire « Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment » édité par le Groupe Moniteur.

Le champ des entreprises à contacter a été défini de manière tri-partite entre le ministère, Publicis Consultants et le Groupe Moniteur.

4. Groupe Moniteur est, en France, le leader de l'information et des services pour les professionnels de l'univers "Construction - Environnement - Collectivités locales". Il édite notamment l'hebdomadaire de référence de ce secteur « Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment ».

Sa connaissance de cet univers et de ces opérateurs publics ou privés lui permet d'assurer auprès du ministère un rôle de conseil sur le contenu des débats, la commercialisation des partenariats, la participation à l'animation de colloques et une couverture médiatique de l'événement.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de définir, aux conditions ci-dessous indiquées, un partenariat entre les parties présentes dans le but de rechercher des partenaires aux opérations de célébration du bicentenaire du CGPC.

Article 2 - Engagements de Groupe Moniteur

Groupe Moniteur s'engage à :

- a) Concevoir et réaliser les outils de commercialisation de l'offre commerciale destinée aux partenaires des opérations de célébration du bicentenaire du CGPC, définie en accord avec le ministère.
- b) Prendre en charge et à ses frais la réalisation des documents commerciaux de même que leur envoi aux partenaires pressentis pour la part qui lui incombe.
- c) Déléguer un membre de la rédaction du « Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment » pour animer tout ou partie des colloques dans des conditions à définir d'un commun accord.

d) Annoncer les colloques dans la rubrique « agenda » du « Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment » de même que dans tout support du Groupe susceptible de traiter l'information et réaliser un dossier spécial consacré au bicentenaire du CGPC, valorisant son rôle passé et futur, destiné à être inséré dans un numéro du mois de novembre 2004 du « Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment » qui sera diffusé lors de la soirée anniversaire.

Un tiré à part sera mis à la disposition des partenaires et à hauteur de 200 exemplaires pour le ministère.

Le ministère vérifiera l'exactitude des données le concernant, mais Groupe Moniteur demeurera en tout état de cause seul responsable éditorial du contenu dudit dossier éditorial et de la publication dans son ensemble.

e) Tenir le ministère régulièrement informé des démarches qui seront entreprises et des résultats, comme suit : bouclage des partenariats, animation colloque(s), annonce colloques, réalisation et insertion du dossier spécial dans le « Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment ».

Article 3 - Engagements du ministère

Le ministère s'engage pour sa part à :

a) Autoriser Groupe Moniteur à démarcher pour le compte du ministère les partenaires pressentis dans les conditions décrites ci-avant.

b) Faire bénéficier Groupe Moniteur de ses contacts privilégiés dans les entreprises publiques ou privées de la construction, de l'aménagement du territoire, de l'équipement et du cadre de vie, pour la promotion des partenariats recherchés, et plus largement à soutenir et promouvoir, par tous moyens à sa convenance, la mission confiée au Groupe Moniteur.

c) Faire figurer le logo du « Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment » sur tous les supports de promotion et de communication relatifs au bicentenaire du CGPC et notamment sur :

- les visuels annonçant chaque colloque,
- le programme des colloques
- les sites internet où seront annoncés les colloques
- le document éventuellement remis aux participants en support de chaque colloque.

d) Mentionner le partenariat avec Groupe Moniteur sur tous les lieux accueillant des manifestations du bicentenaire à Paris et en Région.

En outre, Groupe Moniteur aura la possibilité de faire remettre aux participants des colloques sur le lieu où ceux-ci se tiendront -ou de laisser à leur disposition- un exemplaire en cours de l'hebdomadaire « Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment ».

e) Répondre aux besoins iconographiques du Groupe Moniteur pour la réalisation des documents de commercialisation et lui fournir des photos exploitables et libres de droits.

f) Mettre à la disposition du Groupe Moniteur au maximum 5 à 10 invitations à chacun des colloques, destinées aux collaborateurs et/ou clients de Groupe Moniteur.

g) Permettre au Groupe Moniteur de disposer lors de la soirée anniversaire d' une table de 10 personnes.

Article 4 - Dispositions financières

Les prestations assurées par Groupe Moniteur au profit des partenaires sont facturées et encaissées par Groupe Moniteur selon les frais lui incombant dans le cadre des « offres partenaires » aux conditions précisées dans l'annexe 1 qu'il aura commercialisées.

Les sommes versées par les entreprises au titre du partenariat des opérations du bicentenaire proprement dites feront l'objet d'un titre de perception émis par le ministère et seront directement recouvrées par le ministère selon les règles de la comptabilité publique auprès des entreprises partenaires.

Article 5 - Durée

Le présent contrat est conclu pour la seule organisation des opérations du bicentenaire du CGPC telles que décrites en préambule.

Article 6 - Litiges

En cas de difficulté relative à l'exécution ou à l'interprétation du présent accord, les parties s'engagent à se réunir pour rechercher une solution amiable.

Si aucune solution amiable ne peut-être trouvée dans le délai de trente jours, les parties font attribution de compétence au tribunal administratif de Paris.

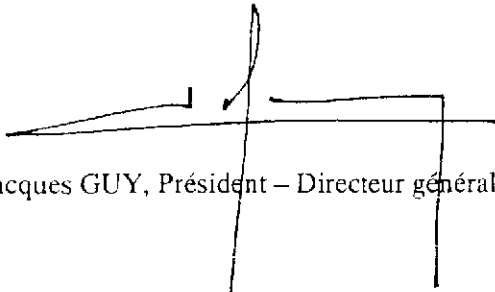
La présente clause sera seule applicable, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Fait à Paris

Le lundi 5 juillet 2004

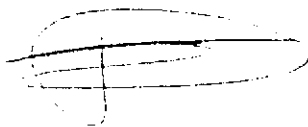
En trois exemplaires

Groupe Moniteur



Jacques GUY, Président – Directeur général

Le ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer



Pierre DUMONTET, Directeur du service de
l'Information et de la Communication

ANNEXE 1

descriptif des offres de partenariat sur les manifestations du bicentenaire du CGPC

Important : le recouvrement des sommes mentionnées ci-dessous au bénéfice du ministère s'entend sans TVA, l'État n'étant pas assujéti à la TVA. Seul le montant destiné au Groupe Moniteur sera facturé TVA à 19,6% comprise.

Offre « Exception » : Présence dans le dossier du Moniteur, sur les colloques nationaux, à la soirée anniversaire

- Logo partenaire sur le pré-programme de juin (± 5000 ex)
- Logo partenaire sur l'invitation programme de septembre (± 1000 ex)
- Logo partenaire sur les sites des manifestations (colloques et soirée)
- Logo partenaire sur les documents colloques (book conférence et compte-rendu)
- Logo partenaire dans le numéro spécial des Échos du CGPC diffusé aux abonnés ($\pm 5\ 000$ ex) et lors de la soirée
- Mise à disposition d'une table de 10 personnes lors de la soirée anniversaire.

• Une insertion d'une double page dans le dossier du Moniteur, mise à disposition de tirés à part du dossier Moniteur lors de la soirée et de 200 ex supplémentaires + mise à disposition de 50 ex du numéro du Moniteur.

Soit un budget brut pour le partenaire de : 35 000 € HT (26.000 € pour le ministère, 9.000 € HT pour le Groupe Moniteur, soit un montant total TTC de 36.764 €).

Offre « Institutionnelle » : Présence dans le dossier du Moniteur, sur les colloques nationaux

- Logo partenaire sur le pré-programme de juin (± 5000 ex)
- Logo partenaire sur l'invitation programme de septembre (± 1000 ex)
- Logo partenaire sur les sites des colloques
- Logo partenaire sur les documents colloques (book conférence et compte-rendu)
- Logo partenaire dans le numéro spécial des Échos du CGPC diffusé aux abonnés ($\pm 5\ 000$ ex) et lors de la soirée.

• Une insertion d'une double page dans le dossier du Moniteur, mise à disposition de tirés à part du dossier Moniteur lors de la soirée et de 200 ex supplémentaires + mise à disposition de 50 ex du numéro du Moniteur.

Soit un budget brut pour le partenaire de : 28 000 € HT (19.000 € pour le ministère, 9.000 € HT pour le Groupe Moniteur, soit un montant total TTC de 29.764 €).

Offre « Exception 2 » : Présence dans le dossier du Moniteur, sur les colloques nationaux, à la soirée anniversaire

- Logo partenaire sur le pré-programme de juin (± 5000 ex)
- Logo partenaire sur l'invitation programme de septembre (± 1000 ex)
- Logo partenaire sur les sites des manifestations (colloques et soirée)
- Logo partenaire sur les documents colloques (book conférence et compte-rendu)
- Logo partenaire dans le numéro spécial des Échos du CGPC diffusé aux abonnés ($\pm 5\ 000$ ex) et lors de la soirée
- Mise à disposition d'une table de 10 personnes lors de la soirée.

• Une insertion d'une simple page dans le dossier du Moniteur, mise à disposition de tirés à part du dossier Moniteur lors de la soirée et de 200 ex supplémentaires + mise à disposition de 50 ex du numéro du Moniteur.

10 

Soit un budget brut pour le partenaire de : 27 000 € HT (22.000 € pour le ministère, 5.000 € HT pour le Groupe Moniteur, soit un montant total TTC de 27.980 €).

Offre « Prestige » : Présence dans le dossier du Moniteur, à la soirée anniversaire

- Logo partenaire sur le pré-programme de juin (± 5000 ex)
 - Logo partenaire sur l'invitation programme de septembre (± 1000 ex)
 - Logo partenaire sur le site de la soirée
 - Logo partenaire dans le numéro spécial des Échos du CGPC diffusé aux abonnés (± 5 000 ex) et lors de la soirée
 - Mise à disposition d'une table de 10 personnes lors de la soirée anniversaire.
- Une insertion d'une double page dans le dossier du Moniteur, mise à disposition de tirés à part du dossier Moniteur lors de la soirée et de 200 ex supplémentaires + mise à disposition de 50 ex du numéro du Moniteur.

Soit un budget brut pour le partenaire de : 25 000 € HT (16.000 € pour le ministère, 9.000 € HT pour le Groupe Moniteur, soit un montant total TTC de 26.764 €).

Offre « Amicale » : Présence à la soirée anniversaire

- Logo partenaire sur l'invitation programme de septembre (± 1000 ex)
- Logo partenaire sur le site de la soirée
- Logo partenaire dans le numéro spécial des Échos du CGPC diffusé aux abonnés (± 5 000 ex) et lors de la soirée
- Mise à disposition d'une table de 10 personnes lors de la soirée anniversaire.

Soit un budget pour le partenaire de : 9 000 € (9.000 € pour le ministère).

ministère
de l'Équipement
des Transports
de l'Aménagement
du territoire
du Tourisme
et de la Mer



direction
des Affaires
financières et
de l'Administration
générale

note à l'attention de Monsieur CHANTEREAU
Secrétaire général CGPC

Objet : Financement des manifestations du bicentenaire du Conseil Général des ponts et Chaussées

Le bicentenaire du CGPC organisé cet automne, avec différentes manifestations : colloques nationaux ; soirée de gala, édition d'ouvrages, est estimée à près de 750.000 €.

Les financements prévus sont, d'une part, des fonds du Trésor sur les crédits gérés par le SIC et les DAC ; d'autre part, des financements externes : partenariat à venir des sponsors et droits d'inscriptions.

Enfin, des établissements publics sont mis à contribution, ainsi que peut-être deux collectivités territoriales.

Les procédures budgétaires et comptables à mettre en œuvre sont celles inhérentes à l'ordonnance de 1959 pour l'exécution budgétaire et au décret de 1962 et les textes d'application pour l'exécution comptable, qu'il s'agisse du processus de recettes ou de dépenses. Par ailleurs, les procédures de la commande publique devront être conformes au code des marchés publics.

Le CGPC a retenu un pilotage global, mais sans responsabilité financière unique. Ainsi chaque direction mise à contribution assure la procédure financière et comptable. Ce portage exige que pour chaque action soit vérifiée la légitimité de la direction concernée et la cohérence des imputations au regard de la nature de la dépense et de la destination.

Tour Pascal B
92055 La Défense cedex
téléphone :
01 40 81 21 22
mél :
dafag@equipement.gouv.fr

Les principes généraux de comptabilité publique doivent être observés :

- il en est ainsi du principe de non-contraction des recettes et des dépenses,
- de règles de facturation ; l'État n'étant pas assujéti à la TVA, les coûts facturés seront les coûts bruts.
- de la capacité juridique du directeur d'administration centrale, à engager l'État sur les seuls crédits dont il est gestionnaire et sur lesquels il est PRM.

Les actions à supporter par les établissements publics s'exécuteront selon les procédures budgétaires et comptables conformément aux dispositions les régissant.

Pour le financement recherché auprès de la Région Rhône Alpes et de la ville de Lyon, la prise en charge directe de dépenses est indiquée comme probable par le CGPC.

L'objectif recherché est l'instauration d'une transparence financière des opérations, matérialisé par le budget prévisionnel ventilant les recettes et dépenses prévues. Il convient de préciser que le contrôleur financier interrogé officieusement sur le cadrage général du dispositif a donné oralement et sur des informations génériques un accord de principe.

I -En premier lieu sur le plan des recettes.

Le CGPC a déterminé le principe d'une contribution financière des participants, complétée par l'appel à des sociétés souhaitant être partenaires de l'évènement « sponsors ».

Ces financements externes seront rattachés au budget du ministère selon la procédure de fonds de concours.

La solution proposée consiste dans l'utilisation du fonds de concours existant du SIC : (recettes provenant de la vente de publications et de documents divers, ainsi que de la vente d'espaces publicitaires) avec un rattachement sur le chapitre 34-60.

En tout état de cause, si le fonds de concours vise bien le décret du 2 mai 2002, qui autorise les recettes de colloques, son intitulé plus restrictif nécessite préalablement une modification d'intitulé. Un nouvel arrêté de rattachement des recettes a été demandé à la direction du budget le 5 mai 2004.

Le fonds de concours existant comporte une retenue au profit du budget général de l'État de 20 % sur l'ensemble des produits encaissés, la suppression de ce dispositif a été demandée à la Direction du Budget mais n'est pas acquise.

Le chapitre budgétaire de rattachement est le 34-60 du SIC.

Pour mémoire les autres possibilités réglementaires, création d'un fonds de concours spécifique ad-hoc, ouverture des crédits en LFR, rétablissements de crédits, n'ont pas été envisagées, elles nécessitent une avance importante et aléatoire de crédits budgétaires.

Parallèlement, il est nécessaire d'établir également un arrêté fixant les tarifs applicables (pour que la liquidation de la recette soit possible et que l'on puisse signer des conventions de partenariat avec les sociétés versantes). Il fixera le montant des droits d'inscription ou de frais de participation qui peuvent être différents selon les catégories de participants.

Les droits d'inscription liés aux manifestations, 800 inscriptions pour 70 000 € en prévisionnel, (chèques ou virements) pourront être encaissées compte tenu de leur montant modique par la régie de recette de la DAFAG. La modification de l'arrêté autorisant cette recette nouvelle est en cours d'élaboration. Afin d'éviter la nomination de sous-régisseurs présents à chaque colloque pour procéder à des encaissements, le principe de la possibilité d'un paiement des différents droits à posteriori est à retenir. L'inscription définitive, sans possibilité de remboursement serait également une simplification.

Il convient de rappeler que les règles en matière de maniement de deniers publics ; seul un comptable public ou un régisseur de recettes peut le faire. Une procédure impliquant un tiers étant susceptible d'être qualifiée de gestion de fait par la Cour des Comptes.

Les bulletins d'inscription devront comporter les mentions ad hoc sur le lieu d'envoi de l'inscription et de son financement ; l'organisation devra respecter le principe de maniement des fonds.

Les recettes des « sponsors », dont le montant est estimé à 216 000 € pour une douzaine de sociétés seront réglées directement auprès d'un comptable public (Recette générale des finances vraisemblablement) après émission de titres de perception par le ministère (justifiés par la convention de partenariat signée avec les sociétés).

Le projet de convention avec le groupe Le moniteur dont la rédaction est confiée à Publicis, devra comporter les échéanciers de paiement afin permettre le rattachement rapide au chapitre 34-60, la mention des comptables assignataires,

3 modalités sont possibles :

- flux financier à 100% des sponsors vers l'État et prestations de services rémunérées par l'État au groupe Moniteur pour la recherche de sponsors ;
- flux financier des sponsors vers l'État, déduction faite de la rémunération du moniteur (assurée par les sponsors en directe au moniteur ;
- flux financier des sponsors vers le moniteur, ce dernier faisant le flux vers l'État

Lors de la réunion du 16 avril, la DAFAG a fait valoir que le 3 était contraire au principe de non-contraction de recettes et de dépenses

Le 28 mai : le CGPC indique avoir retenu la modalité 2. La convention devra être bien rédigée, et le projet validé par la DAFAG.

II En second lieu sur le plan des dépenses

Il convient de préciser que la gestion 2004 étant obérée d'une régulation, la DAFAG a demandé au cabinet dans le cadre de la contre proposition de gel de diminuer la pression du gel sur le 34-60. la contre proposition est en instruction à Bercy.

Le CGPC a pris l'option de contacter lui-même les directions mises à contribution.

Les contacts pris par la DAFAG pour s'assurer de la cohérence d'imputation au regard de la dépense mise à la charge par le CGPC montre qu'au 15 mai, les directions n'avaient pas été informées ou n'avaient pas encore instruit. Il conviendra donc que juste après l'attache du CGPC avec chacune des directions, la DAFAG s'assure de la cohérence des imputations avec éventuellement une proposition de dispatching différent.

Il est indispensable qu'indépendamment de la coordination, les correspondants budgétaires et gestionnaires soient tenus informés car ils sont seuls détenteurs de la capacité juridique et des habilitations dans ACCORD pour les processus budgétaires et comptables.

La sous directrice des affaires financières

Signé

Marie-Thérèse Hansmannel

**Legifrance**.gouv.fr

LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT

ANNEXE 9

Jeudi 26 août 2004

Document 1 / 1

J.O n° 191 du 18 août 2004
texte n° 32

Décrets, arrêtés, circulaires**Textes généraux****Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du
tourisme et de la mer**

Arrêté du 6 août 2004 modifiant l'arrêté du 28 décembre 1993 portant institution d'une régie de recettes auprès de
l'administration centrale du ministère de l'équipement, des transports et du tourisme

NOR: EQUG0400900A

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer et le secrétaire
d'Etat au budget et à la réforme budgétaire,

Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée portant diverses mesures d'amélioration des relations entre
l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique, notamment
l'article 18 ;

Vu le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,
modifié par le décret n° 76-70 du 15 janvier 1976 ;

Vu le décret n° 78-1136 du 6 décembre 1978 relatif à la commission d'accès aux documents administratifs, et
notamment son article 5 ;

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes
publics ;

Vu le décret n° 2001-493 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 4 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 et relatif
aux modalités de communication des documents administratifs ;

Vu le décret n° 2002-834 du 2 mai 2002 portant assimilation à des fonds de concours de recettes perçues pour la
rémunération de certains services rendus par le ministère de l'équipement, des transports et du logement et du produit
de diverses recettes à caractère non fiscal ;

Vu le décret n° 2002-835 du 2 mai 2002 relatif à la rémunération de certains services rendus par le ministère de
l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs
d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces
agents, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants
exprimés en francs (dispositions réglementaires issues d'arrêtés : ministère de l'économie, des finances et de
l'industrie) ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 1993 portant institution d'une régie de recettes auprès de l'administration centrale du
ministère de l'équipement, des transports et du tourisme, modifié par l'arrêté du 5 décembre 2001 ;

Vu l'arrêté du 1er octobre 2001 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un
document administratif ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des

régisseurs de recettes,

Arrêtent :

Article 1

Il est ajouté à l'article 1er de l'arrêté du 28 décembre 1993 modifié susvisé l'alinéa suivant :

« 4° De l'organisation ou de la participation à l'organisation de colloques, conférences, séminaires, salons et locations de salles ou d'espaces. »

Art. 2. - L'article 3 de l'arrêté du 28 décembre 1993 modifié susvisé est ainsi rédigé :

« Art. 3. - Les recettes visées aux alinéas 1, 3 et 4 de l'article 1er sont affectées à la section concernée du budget du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer par voie de fonds de concours, en application du décret n° 2002-834 du 2 mai 2002 susvisé, lorsque les cessions sont effectuées pour le compte de tiers, et par rétablissement de crédit lorsque les cessions sont effectuées pour le compte d'autres services de l'Etat.

Les recettes visées à l'alinéa 2 de l'article 1er sont versées aux produits divers du budget général. »

Article 3

Le directeur des affaires financières et de l'administration générale et le directeur général de la comptabilité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 6 août 2004.

Le ministre de l'équipement, des transports,

de l'aménagement du territoire,

du tourisme et de la mer,

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur

des affaires financières

et de l'administration générale :

La sous-directrice

des affaires financières,

M.-T. Hansmanmel

Le secrétaire d'Etat au budget

et à la réforme budgétaire,

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :

Par empêchement du directeur général

de la comptabilité publique :

Le sous-directeur,

B. Soulas

ANNEXE 10

**Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme
et de la mer**

**Arrêté fixant le tarif d'inscription aux manifestations organisées par le ministère de
l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer
pour célébrer le deuxième centenaire du Conseil Général des Ponts et Chaussées
(direction des affaires financières et de l'administration générale)**

NOR : EQG 04000907A

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 2002-835 du 2 mai 2002 relatif à la rémunération de certains services rendus par le ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu le décret n° 2004-320 du 9 avril 2004 relatif aux attributions du ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 1993 modifié portant institution d'une régie de recettes auprès de l'administration centrale du ministère de l'équipement, des transports et du tourisme ;

Arrête :

Art. 1^{er} – Cinq manifestations sont organisées entre septembre et novembre 2004 pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil Général des Ponts et Chaussées.

Art. 2 – Les droits d'inscription aux différentes manifestations sont fixés ainsi qu'il suit :

Titre des manifestations	Tarif de l'inscription
L'action publique face aux risques	100 €
L'art de l'ingénieur aujourd'hui et demain	60 €
Expertise et contrôle : dialogue sans frontière	60 €
Transports et réseaux : continuité et rupture	60 €
Soirée de gala	100 €

Art. 3 – Les droits d'inscription restent dus lorsque le désistement intervient dans les quinze jours précédents respectivement chacune des manifestations.

Art. 4 - Le directeur des affaires financières et de l'administration générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des affaires financières
et de l'administration générale

Pour le Ministre et par délégation
Pour le Directeur
des Affaires financières et de l'Administration
Générale
La Sous-directrice
des Affaires financières

Mario-Thérèse HANSMANNEL

Bicentenaire du CGPC - Partenariats extérieurs

<i>Partenaires</i>	<i>Catégorie Offre</i>	<i>Montant</i>	<i>Recouvrement 2004</i>	<i>Recouvrement 2005</i>	<i>Recouvrement 2006</i>
GEFCO	Exception 1	26000	26000		
COFIROUTE	Institutionnelle	19000	19000		
COLAS	Exception 2	22000	22000		
AREA	Prestige	16000	16000		
ARCELOR	Prestige	16000	16000		
RENAULT	Soutien	2000	2000		
ASF	Prestige	16000	16000		
SYSTRA	Colloque Pollet	5000	5000		
DEXIA CREDIT LOCAL	Exception 2	22000	22000		
SAPRR	Exception 1	26000	26000		
SANEF	Prestige	16000	16000		
VEOLIA	Prestige 2 ou S	11000	11000		
FFB	Amicale	9000	9000		
GEODIS	Exception 1	26000	26000		
RAZEL	Prestige	16000	16000		
AMEC SPIE	Prestige	16000	16000		
FNTP	Exception 1	26000	26000		
RFF	Amicale	9000	9000		
SNCF	Prestige 2 ou S	10000	10000		
EIFPAGE CONSTRUCTION	Prestige 2 ou S	11000	11000		
VINCI	Exception	26000	26000		
CIMBETON	Amicale	9000	9000		
BOUYGUES	Prestige	16000	16000		
EPAMARNE	Exception	3714	3714		
CDC	Soutien	2000	2000		
EPA EUROMEDITERRANEE	Exception	3714	3714		
AFTRP	Exception	3714	3714		
EPA SENART	Exception	3714	3714		
SUEZ ENVIRONNEMENT	Prestige 2 ou S	11000	11000		
EDF	Prestige	16000		16000	
EPA SEINE-ARCHE	Exception	3714		3714	
ANAH	Amicale	9000		9000	
EPA ISLE D'ABEAU	Exception	3714		3714	
ADP MANAGEMENT	Prestige	16000			16000
EPAD	Exception	3714			3714
Total Général 2004		450998	398856	32428	19714
Total des crédits reportés 2005-2006				52142	

LES SEPT COLLOQUES

Sept colloques ont été organisés fin 2004 à Paris et en région. Ils ont permis de mettre en valeur à la fois la permanence d'une culture d'ingénieur ancrée dans une longue tradition d'administration technique, l'implication du Conseil dans la réforme de l'Etat et son ouverture aux grands problèmes qui préoccupent nos concitoyens. Le public visé était large : fonctionnaires, milieux professionnels, experts et étudiants. Les thèmes retenus sont représentatifs de la diversité des thèmes traités par le Conseil.

1) Des thématiques variées

« L'action publique face aux risques »

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Lyon (Vaulx-en-Velin), 23 et 24 septembre 2004

Vis-à-vis des risques importants, les attentes des citoyens envers l'Etat vont grandissant malgré la décentralisation et restent entières lorsqu'il y a crise affectant les personnes et les biens. Face à ces préoccupations, diverses responsabilités sont à examiner et, dans de nombreux cas, à développer ou à mieux établir. Celles des citoyens eux-mêmes, celles des pouvoirs publics, des entreprises, des assureurs et enfin des médias. Ces responsabilités sont à la fois à assigner et à coordonner. Une des missions majeures du ministère de l'équipement, des transports et du logement est – conjointement avec d'autres ministères et notamment ceux de l'agriculture, de l'écologie et de l'intérieur, et en association avec les collectivités publiques et les acteurs socio-économiques – de développer une politique publique globale de prospective, de veille, de prévention des risques et de gestion des crises et des après-crises. Dans le contexte ainsi rappelé, le colloque avait pour but de dégager les principes et les améliorations de notre politique de prévention, pour aboutir aux enjeux et responsabilités des divers acteurs à partir d'exemples précis (sécurité des bâtiments, digues et inondations, transport des matières dangereuses, protection civile et secours) qui permettent de lier intimement doctrine et expérience. Les interventions et débats ont permis de faire avancer la réflexion sur ces problèmes, de donner des repères et d'ouvrir des pistes pour améliorer l'action publique dans son ensemble.

« Le renouveau de la voie d'eau »

Préfecture de Région, Lille, 14 octobre 2004

La voie d'eau a été l'un des premiers modes de transport des marchandises. Elle a permis le développement des villes et a contribué à la richesse économique des territoires. L'ingénieur est intervenu très tôt dans la création des voies d'eau en aménageant les cours d'eau naturels et en construisant des ouvrages artificiels. Malgré la prédominance actuelle du transport routier, de nombreuses activités dans les domaines industriel, agricole ou touristique continuent de dépendre aujourd'hui du bon fonctionnement et du développement de la voie d'eau. La voie d'eau présente de nombreux atouts dont celui d'être l'infrastructure de transport la plus naturelle, dont l'utilisation comporte le moins de conséquences dommageables pour l'environnement et l'effet de serre. Sa gestion s'est largement complexifiée et ce sont l'ensemble des sciences de l'ingénieur et des technologies modernes qui sont aujourd'hui mises à son service : géologues, géotechniciens, hydrauliciens, hydrogéologues, mécaniciens, informaticiens, écologues, biologistes s'associent pour répondre aux exigences de compétitivité et d'efficacité économique en même temps qu'aux impératifs de l'intermodalité et du développement durable. Les réflexions sur les nouveaux modes d'exploitation et d'aménagement de l'actuel réseau des voies navigables tout autant que celles qui entourent les études du très grand projet de canal Seine – Nord Europe illustrent bien cette vaste mobilisation des savoirs-faire et des connaissances scientifiques. Le maître d'ouvrage d'un grand

projet de voie d'eau est en effet confronté à de nombreux défis : assurer la synergie entre de très nombreux spécialistes, ordonnancer un spectre complexe de tâches, développer une large vision prospective, prendre en compte les attentes des opérateurs, mais aussi répondre aux attentes économiques, environnementales et sociétales, et assurer la transparence des choix vis-à-vis du public. Ces approches donnent une vision nouvelle du métier de l'ingénieur de la voie d'eau, devenu « ingénieur ensemblier » et ancrent son utilité sociale.

« Comment concilier développement durable et métropolisation des villes et des territoires ? »

Ecole Normale Supérieure (sciences), Lyon, 27 octobre 2004

La métropolisation des territoires modifie leurs relations géographiques, économiques ou politiques, et soulève le problème de la gouvernance et de la place des différents acteurs dans le débat public. Si le phénomène instaure une dynamique, il risque aussi de produire des dysfonctionnements et de ce fait pose la question de la prise en compte du développement durable.

Dans le cadre de cette problématique d'ensemble, le colloque a notamment tenté de répondre aux questions suivantes :

- Comment articuler les intérêts généraux des différents niveaux territoriaux ?
- Comment concevoir des projets de développement et de gestion de territoires, sans les segmenter par des zonages ?
- Comment organiser le débat public sans faire l'impasse sur la complexité des phénomènes ?
- Comment intégrer les enjeux du long terme dans le temps présent ?

« Multiples défis des ports maritimes »

Le Havre, 28 et 29 octobre 2004

La croissance du commerce mondial et du trafic maritime impose une adaptation permanente des ports maritimes articulant de nombreux impératifs interdépendants : extension de capacité, compétitivité, desserte des marchés, maîtrise des risques, préservation des équilibres environnementaux, aménagement du territoire. Au confluent de l'environnement et de l'économie, de l'économie publique et de l'économie privée, de l'international et du national, les ports maritimes doivent gérer un héritage important et se moderniser.

En s'appuyant sur l'exemple du chantier de Port 2000 et sur les témoignages d'ingénieurs et acteurs internationaux de l'économie maritime et portuaire, le colloque a fourni l'occasion de saisir la complexité des évolutions indispensables à la modernisation des ports maritimes, de mettre en perspective les travaux réalisés et de partager les réflexions dans ces domaines.

« L'art de l'ingénieur face au 21^{ème} siècle »

Conseil Economique et Social, Paris, 4 novembre 2004

La construction est un monde de technologies en mouvement. L'art de l'ingénieur est certes de savoir intégrer les apports de la recherche et les progrès techniques dans l'élaboration de son projet. Mais pas seulement : il doit aussi s'imprégner et s'inspirer de l'humain qui l'entoure comme de l'environnement physique des lieux. Il s'associe pour cela à d'autres professionnels et s'adapte aux enjeux de la société : son art est de répondre aux attentes du moment tout en créant pour durer. Dans l'avenir, l'art de l'ingénieur sera de plus en plus un art composite, sachant combiner ses propres compétences avec celles de l'architecte, du paysagiste, de l'urbaniste, du spécialiste de l'environnement, dans un fructueux croisement des cultures professionnelles. Il devra également apprendre à utiliser ses compétences dans un environnement plus complexe, face à une société plus instruite mais également plus exigeante en ce qui concerne, notamment, l'environnement, les risques et le développement durable, et cela dans les dimensions de l'économie, du social et de l'environnemental.

« Expertise et contrôle : dialogues sans frontières »

Ecole Nationale de l'Administration, Paris, 17 novembre 2004

Pour la mise en oeuvre des politiques publiques, l'Etat doit désormais identifier plus clairement ses missions, leurs objectifs et les indicateurs permettant d'en apprécier les résultats. Cette évolution renforce l'intérêt des métiers d'expertise, de contrôle et d'évaluation d'autorités techniques et morales telles que, parmi d'autres, le Conseil Général des Ponts et Chaussées. Elle impose, dans le contexte général de la modernisation du système public, une plus grande ouverture interministérielle et internationale. Méthodes d'inspection et d'audit, mobilisation des expertises au service des projets de l'Etat et des attentes des citoyens, évaluation de la mise en oeuvre des politiques publiques dans un contexte européen et décentralisé ont été au coeur des débats de la journée avec des intervenants de qualité, français et étrangers.

« Transports et réseaux. Continuités et ruptures »

Conseil Economique et Social, Paris, 18 novembre 2004

La conception, l'organisation et le fonctionnement des transports et de leurs réseaux doivent aujourd'hui être resitués dans un contexte en très profonde mutation. Les grandes orientations des acteurs publics intègrent des préoccupations et des objectifs environnementaux essentiels, des choix fondamentaux en matière d'organisation, d'équilibres et d'échanges internationaux, de politiques économiques et de financement, et ce aux niveaux national, européen et mondial. Le rapprochement de leurs préoccupations avec celles des acteurs privés du transport de voyageurs comme de marchandises, dans un environnement qui, au-delà des continuités, comporte des éléments de rupture, a constitué le thème directeur de cette journée. En s'éclairant de rappels historiques, il s'agissait de faire émerger les principales évolutions voire les ruptures d'hier, d'aujourd'hui et de demain, sans se limiter au seul territoire français. Le colloque a permis de confronter les analyses de représentants des pouvoirs publics ou institutions nationales et européennes, d'organismes bancaires, de grandes entreprises du secteur des transports et de logisticiens et d'éclairer ces stratégies d'acteurs tout en prenant en compte une vision prospective de ces sujets.

2) Organisation

Les colloques ont été organisés en régie, sauf ceux tenus à Lille et au Havre dont l'organisation a été déléguée respectivement à Voies navigables de France (VNF) et au Port autonome du Havre.

Pour les 5 colloques en régie, l'organisation était la suivante :

- Pour chaque colloque, un président et un organisateur délégué ont assuré la conception et la mise en oeuvre de la partie intellectuelle du colloque (définition des thèmes et du programme, contacts avec les intervenants...) et supervisé l'organisation administrative et matérielle.
- Un appui logistique (établissement et envoi des listes d'invitation, gestion des inscriptions, supervision de l'organisation matérielle) a été fourni par la société Haussmann communication.
- Les trois colloques parisiens ont en outre bénéficié du service des hôtes de la société Pénélope.
- Le Service d'information et de communication du ministère a supervisé la conception et la réalisation matérielle des programmes et cartons d'invitation.
- Des synthèses écrites rapidement diffusables de chaque colloque ont été établies par la société Ubiquis. Elles ont partiellement servi de base à la rédaction des actes.
- Le Bureau de la communication du CGPG a assuré une coordination d'ensemble (contacts avec le prestataire, synthèse des aspects budgétaires, établissement des actes, etc.)
- Le colloque sur les risques a en outre bénéficié du concours actif de l'ENTPE.

3) Financement

- Le coût total des colloques s'est élevé à 160 000 euros.
- Le choix a été fait d'instaurer un droit d'inscription de 60 euros (100 euros pour le colloque « risques », 15 euros pour le colloque « métropolisation »), y compris pour les fonctionnaires du ministère de l'équipement. La perception de ces droits a nécessité la mise en place d'une régie de recette par les services financiers du ministère. Processus relativement lourd, en définitive !
- Outre les frais d'inscription, le financement a été assuré par des contributions des directions du ministère (DPSM, DRAST, DTT, DAFAG) et de divers autres contributeurs (ports autonomes, entreprises). Pour plus de détails, on se reportera à la partie du présent document consacrée au bilan financier du bicentenaire.
- Les salles ont été gracieusement prêtées par le Conseil Economique et Social et l'ENA.

4) Participation

Le tableau suivant fournit le nombre de participants pour chaque colloque (hors organisateurs)

L'action publique face aux risques	179
Le renouveau de la voie d'eau	189
Comment concilier développement durable et métropolisation des villes et des territoires ?	154
Multiplés défis des ports maritimes	175
L'art de l'ingénieur face au 21 ^{ème} siècle	164
Expertise et contrôle : dialogues sans frontières	148
Transports et réseaux. Continuités et ruptures	174
TOTAL	1183

Sur les 1183 personnes ayant participé aux colloques (sans élimination des doubles comptes), on compte 237 agents du CGPC.

5) Les actes

- Des synthèses rapides établies par la société Ubiquis ont été rapidement mises en ligne sur le site Internet du ministère.
- Sur la base de ce premier travail, les responsables de chaque colloque ont préparé des actes définitifs. Dans la plupart des cas, les intervenants ont eux-mêmes fournis un texte révisé de leur intervention. Ces documents ont été diffusés selon trois modalités :
 - un ouvrage imprimé tiré à 250 exemplaires pour chaque colloque, diffusé gratuitement aux personnes présentes et invitées aux colloques, ainsi qu'à d'autres destinataires ciblés (centres de recherche, universités...),
 - un CD-Rom regroupant l'ensemble des sept documents tiré à 1000 exemplaires,
 - une mise en ligne sur le site Intranet du CGPC.

Colloque - Liste des tâches à envisager dans le cadre de la préparation logistique.

	Tâches	Qui fait quoi	Eléments de planning
Budget	Budget prévisionnel – montage financier	CGPC	
Préparation du colloque	Réservation d'une salle		Dès que possible
	Choix d'une agence pour assistance à la préparation du colloque	CGPC	Dès que possible
	Création du fichier d'invitations	CGPC	Dès que possible
	Consolidation- Centralisation du fichier	Agence	
	Envoi des invitations – Affranchissement ?	Agence	
	Gestion des réponses à l'invitation	Agence	
	Création d'une identité graphique	Agence	
	Conception/édition du programme	Agence	
	Conception/édition/envoi des invitations	Agence	2 mois avant
	Dossier remis aux participants	Organisateur + agence	
	Badges	Agence	
	Signalétique	Agence	
	Vestiaires	Agence	
	Hôtesse s (accueil, information, contrôle des participants, micros, casques de traduction)	Agence	
	Tickets de vestiaires	Agence	
	Nettoyage salle	Agence	
	Déco florale	Agence	
	Equipe ment technique de la salle (son, micro, micro informatique, vidéo,)	Agence	
	Salle de presse	Agence	
	Parking	Agence	
Restauration	Accueil/repas/pause	Agence ou organisateurs	
Sécurité	Dispositif « normal »	Agence + DGPA	
	Dispositif particulier si VIP (ministres...)	Agence + DGPA	
Intervenants	Accueil	Organisateurs	
	Transports	Agence	
	Réservations hôtelières	Agence	
Traduction	Traducteur (s)	Agence + DAEI	
	Cabine de traduction	Agence	
	Casques de traduction	Agence	
Presse	Dossier de presse	Agence + organisateurs	
	Communiqué de presse	Agence + organisateurs	
	Relations presse	Agence + organisateurs	
	Conférence de presse ?	Agence + organisateurs	
	Accueil de la presse le jour du colloque (bureau + une personne)	Organisateurs + agence	
	Presse-book	Agence	
	Enregistrement + synthèse	Ubiquis (consultation)	
Synthèse et Actes	Actes du colloque	BC	

Publicis Consultants



**Ministère de l'Équipement,
des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
Conseil général des ponts et chaussées**

**Préparation du Bicentenaire
- Relevé de décision - Réunion du 29 juillet 2004-**

Participants

M. Pierre Chantereau		CGPC
Mme Maud Clouet	SIC	
Mme Brigitte Druenne-Prissette		SIC
Mme Laurence Dudal		SIC
Mme Sylvie Gréciet	SIC	
Mme Florence de Haas		Publicis Consultants
Mme Delphine Dahan		Publicis Consultants

Relevé de décision concernant les 200 ans du CGPC

Les sujets suivants sont traités lors de cette réunion :

1. Organisation de la soirée de gala

- Invitations
- Papeterie
- Restauration
- Animation
- Film
- Divers

2. Relations presse

- Dossier de presse
- Divers

1. Organisation de la soirée de gala➤ **Invitations**

Après étude des premières maquettes présentées par Publicis Consultants, les décisions suivantes ont été prises concernant le **carton d'invitation** :

Depuis la réunion, le SIC fait les choix suivants : choisir la version entièrement en fond blanc avec le « 200 ans » en filigrane pages 2 et 3 (idem pour le carton réponse) en augmentant la lisibilité du texte.

1^{ère} de couverture :

- pas de logo ministère
- « 200 ans... » et « invitation » plus gros

2^{ème} page :

- pas de mention « Le Moniteur »
- « dîner-spectacle » (et non « dîner » et « intermède musical »)

3^{ème} page :

- logo du ministère (2 versions à soumettre au ministère : logo en tramé gris et logo en quadri mais avec un choix de couleur dominante différent - faire attention au respect de la charte du ministère-cf. la charte graphique remise par le SIC à l'agence)
- noms des puissances invitantes à rendre lisibles (tel quelles aucune lisibilité)

4^{ème} de couverture :

- pas de logo ministère
- dans le plan, enlever « VIP » et remplacer par « organisation »

De nouvelles maquettes du carton d'invitation et du carton réponse seront présentées lors de la prochaine réunion 200 ans du CGPC.

Suivant la recommandation du SIC, confirmée par l'agence, le papier utilisé pour l'impression des invitations devrait être le même que celui utilisé pour l'impression des programmes.

Concernant **l'envoi** des invitations :

- les invitations devant arriver au plus tard le 15 octobre, le mailing sera organisé entre le 1^{er} et le 10 octobre, avec un RSVP pour le 25 octobre.
- Sur la base d'une soirée de 800 personnes, le Ministère peut prévoir d'envoyer 1 000 invitations pour un minimum de 400 réponses positives.
Si nécessaire, un deuxième envoi d'invitations sera organisé après le 25 octobre.

Concernant **la gestion** des invitations :

- Haussman Communication s'occupera de la gestion des invitations du CGPC et du Ministère, incluant l'envoi des pass pour la soirée
- Chaque partenaire recevra entre 5 et 10 invitations, et s'occupera de gérer ses propres invitations. Les invitations partenaires n'auront pas de carton réponse, les partenaires se chargeant de communiquer leurs listes définitives au CGPC et à Haussman Communication.

Afin de distinguer les invitations Ministère des invitations partenaires, une mention manuscrite sera ajoutée aux invitations distribuées aux partenaires.

Questions en suspens :

- quel contact indiquer sur les invitations : Haussman Communication uniquement, ou un double contact incluant le CGPC ?
- Quelle adresse exacte sur le carton réponse ?

➤ **Papeterie**

Publicis présentera lors de la prochaine réunion :

- une maquette de pass envoyé aux invités suivant réception du carton réponse
- une maquette de menu, format 4 pages A5 (sur la base de deux menus par table)

- une maquette des deux kakémonos

➤ **Restauration**

Publicis vérifie avec Clareton la date exacte de confirmation du nombre précis d'invités à la soirée.

Clareton doit envoyer son devis directement au Ministère sur une base de 1 000 personnes.

Cependant, la passation de commande ne pourra intervenir qu'en septembre quand les fonds seront constatés.

➤ **Animation**

Le choix s'est porté sur **Bel Canto**, avec quelques conditions :

- la qualité des artistes doit être assurée (les chanteurs comme le(s) musicien(s) accompagnateur(s))
- le répertoire et le format des interventions seront définis avec les artistes notamment en fonction du déroulé
- le nombre d'intervenants reste à définir compte tenu du concept de « Bel canto » à adapter au lieu et aux nombre d'invités
- l'examen détaillé du matériel audiovisuel nécessaire (faut-il des micros chanteurs, une captation des images...)

Publicis se charge de confirmer avec Bel Canto la réservation de la soirée, et se charge des aspects financiers, incluant le versement de l'acompte.

➤ **Film**

Le Ministère continue à recueillir des visuels libres de droit qui pourraient servir de base à un film.

Une réunion entre le SIC et le CGPC devra être organisée pour compiler tous les éléments recueillis.

Une décision sera prise fin août concernant l'engagement d'un réalisateur pour monter le film.

➤ **Divers**

- La proposition de cadeau d'une rose de « Au nom de la rose » pour les femmes invitées à la soirée est validée.
- Les documents remis aux invités seront : le numéro spécial du Moniteur + numéro du mois courant, le dossier spécial Les Echos du CGPC, la médaille, et les documents partenaires. Concernant les documents partenaires, il faudra préciser que leur document ne pourra excéder un format A4 (recto- verso de préférence).
- La proposition de sacs aux couleurs des 200 ans du CGPC pour contenir les documents remis aux invités est validée.

2. Relations presse

Les objectifs des relations presse ont été rappelés :

- pour la presse écrite : une double page dans les news magazines
- pour la télévision et la radio : France inter (tel que « Rue des entrepreneurs »...), un reportage à LCI, BFM, France Culture, France Info... – l'objectif d'une télévision et d'une radio nationale devant être conservé

➤ Dossier de presse

- Un brief décrivant les objectifs et principaux thèmes à aborder dans le dossier de presse a été remis à l'agence.
- Des corrections apportées au dossier de presse actuel seront envoyées à Judith pour intégration.
Il a été précisé que le dossier de presse actuel constituait un document de travail, à envoyer uniquement aux contacts déjà établis avec la presse.
- . Pour intéresser les journalistes, il faut privilégier un angle d'approche plus large que le seul CGPC : la mise en perspective des principales évolutions passées, présentes et futures dans les domaines de l'urbanisation, de la mobilité, de l'aménagement du territoire, etc. en montrant des contributions concrètes du CGPC. Cette vision globale, qui sera développée par Jean Audouin, permettra de toucher la presse plus largement.
- La nécessité d'intégrer dans les premières pages du dossier de presse une présentation succincte du CGPC, de sa place, son rôle et ses principales fonctions a été soulignée. Néanmoins, le SIC insiste sur le fait qu'une telle présentation doit se fonder sur des exemples précis et concrets, dont l'agence ne dispose pas pour l'instant. Le Ministère lui fournira des « pépites » capables d'intéresser les journalistes et de leur faire comprendre concrètement le rôle du CGPC – 4 à 5 exemples concrets et précis sur les contributions du CGPC que l'agence remettra en forme. Par exemple, quel a été le rôle du CGPC lors de la crise AZF ?
- Le dossier de presse finalisé, comportant la mise en perspective de Jean Audouin et une présentation du CGPC, permettra de répondre aux objectifs fixés par le ministère. Il faudrait qu'il soit prêt semaine du 6 septembre.
En fonction des disponibilités de chacun, l'agence confirmera avec le ministère les dates de finalisation et de validation du dossier

➤ Divers

- Concernant les interviews possibles de représentants du CGPC, l'agence a bien noté que certains représentants du CGPC pourraient donner des points de vue plus personnels sur certains sujets, et pourraient par exemple signer des tribunes ou des éditoriaux engagés sur des thèmes d'actualité.
- La possibilité d'organiser une conférence de presse autour du lancement des 200 ans du CGPC par Gilles de Robien le 14 septembre a été évoquée.

Il faudrait vérifier le contenu exact de ce cocktail de lancement, et en particulier si Gilles de Robien et Claude Martinand comptent également communiquer sur la nouvelle organisation et la réforme CGPC.

- Il faudra profiter des possibilités créées par les colloques pour organiser préalablement des contacts presse privilégiés (PQN et PQR). Des personnalités externes au CGPC susceptibles d'intéresser les journalistes seront identifiées par le CGPC.

La prochaine réunion CGPC – SIC – Publicis Consultants est fixé au lundi 30 août à 17h au CGPC.



Conseil général des ponts et chaussées

Préparation des 200 ans du CGPC

Compte-rendu de la réunion du 30 août 2004

Participants

M. Pierre Chantereau	CGPC
Mme Elisabeth Libraire	CGPC
M. Claude Martinand	CGPC
M. Bernard Perret	CGPC
M. Denis Glasson	Comité d'histoire
Mme Françoise Sappin	Comité d'Histoire
Mme Brigitte Druenne-Prissette	SIC
Mme Laurence Dudal	SIC
Mme Sylvie Gréciet	SIC
Mme Florence de Haas	Publicis Consultants
Mme Roula Kastanidi	Publicis Consultants
Copie :	
Mme Delphine Dahan	Publicis Consultants
Mme Judith Trehorel	Publicis Consultants

Relations presse

1. Communiqué de presse anniversaire des 200 ans

- Le communiqué de presse a été envoyé le 26 août pour annoncer la date anniversaire des 200 ans du CGPC.

2. Etat des relances

- Publicis Consultants présente le tableau des relances initiées en juillet avec envoi du document « Points de repères » début août et qui seront réinitiales dès le 6 septembre.

3. Dossier de presse

- Claude Martinand remet ses corrections
- Le SIC doit transmettre ses remarques à Publicis Consultants (fait le 1^{er} septembre)
- Pierre Chantereau doit transmettre à Publicis Consultants le retour du CGPC sur les « pépites » avant la fin de la semaine.
- Publicis Consultants recontacte Jean Audoin sur les points évoqués (fait le 1^{er} septembre)
- Le dossier de presse sera remis lors du cocktail de lancement du 14 septembre

4. Planches de contacts visuels

- Elisabeth Libraire doit faire un retour rapide à Publicis Consultants
- Le SIC regardera si les « pépites » retenues pour le dossier de presse imposeront de nouvelles illustrations

5. Invitation des journalistes au cocktail de lancement par le Ministre

- Claude Martinand est convenu avec Guénola du Couedic (cabinet) d'inviter des journalistes et de mettre à profit ce lancement pour publier des tribunes libres dans plusieurs supports (*Les Echos, La Tribune...*). Ces textes seront rédigés et soumis par Claude Martinand au SIC et à Publicis Consultants
- Publicis Consultants doit contacter le cabinet sur la question des tribunes (fait le 1^{er} septembre)
- Les journalistes, ciblés grande presse et presse spécialisée, seront invités par Publicis Consultants qui élabore un projet de texte d'invitation.
- Positionnement : ce cocktail sera présenté comme la manifestation de lancement de l'opération.

Organisation de la soirée de gala

1. Invitations :

- Maquettes :
 - Des maquettes ont été présentées : invitation, carton-réponse et pass.
 - De nouvelles propositions intégrant les différentes remarques seront envoyées au Ministère vendredi 3 septembre.
- Gestion des invitations :
 - Le fichier des invités sera élaboré par le Ministère.

- Le mailing sera effectué entre le 1^{er} et le 10 octobre, avec retour pour le 25 octobre
- Les carton-réponses seront retournés à Hausmann-Communication qui gèrera également l'envoi des pass.
- Invitations partenaires :
 - Agnès Laurent fournira 10 invitations à chacun des partenaires.
 - Publicis Consultants établira avec Agnès Laurent la liste de suivi des invités partenaires
 - Agnès Laurent et Publicis Consultants gèreront les invitations partenaires et se mettront en contact avec Hausmann Communication afin d'éviter les doublons.
 - Publicis Consultants transmettra, dans les jours à venir, un mémo sur le process de gestion des invitations.

2. Papeterie :

- Menu :
 - Des maquettes ont été proposées.
 - Il a été décidé de disposer 5 menus par table.
- Kakémonos :
 - Des maquettes ont été proposées
 - Les logos des partenaires de la soirée seront ventilés sur les deux kakémonos
 - De nouvelles propositions intégrant les différentes remarques seront envoyées au Ministère vendredi 3 septembre.

3. Réservation et aménagement de la salle :

- Devis et engagement
 - Un devis a été envoyé par Clareton à Laurence Dudal et Elisabeth Libraire, sur la base de 1 000 invités
 - Le Ministère et le Conseil Général des Ponts et Chaussées se chargent d'envoyer un courrier de confirmation à Clareton
 - Une validation définitive du nombre d'invités est demandée par Clareton 15 jours avant la soirée
- Questions logistiques en suspens
 - Une grande table d'honneur sera disposée (à voir avec Clareton)
 - Les autres tables seront numérotées.

- Un piano sera réservé par Publicis Consultants
- Bernard Perret s'occupe des hôtes
- Publicis Consultants, en collaboration avec Clareton, s'occupe de la mise en place de la signalétique pour l'accès à la soirée.

4. Animation Bel Canto

- Réservation :
 - Un devis doit être envoyé début septembre par Bel Canto
 - L'acompte sera versé par Publicis Consultants dès que la prestation sera définie précisément
- Prestation :
 - Une visite doit être organisée aux Docks avec les artistes, Laurence Dudal, Elisabeth Libraire et Roula Kastanidi pour l'établissement d'une fiche technique

5. Film

- Le SIC prend en charge la réalisation du film
- Celui-ci sera projeté pendant l'apéritif.
- Il doit être conçu plus comme un « décor » que comme un film d'information.

6. Remis aux invités

- Rose de « Au nom de la rose »
 - Publicis Consultants se charge de commander 500 roses.
 - Elles seront données aux femmes à la sortie de la soirée
- Sacs contenant les documents CGPC, Ministère et partenaires
 - Publicis Consultants se charge de la fabrication des sacs
 - Les documents seront mis dans les sacs avant la soirée par les hôtes
 - Chaque sac comprendra le numéro spécial du *Moniteur*, un numéro *Les Echos du CGPC*, une médaille et un exemplaire de chaque document partenaires, ceux-ci ne devant pas dépasser un recto-verso.
 - Les sacs seront remis aux invités à la sortie de la soirée

Point budgétaire

Publicis Consultants remet un point budgétaire pour la soirée.

**Conseil général des ponts et chaussées****Préparation des 200 ans du CGPC****Compte-rendu de la réunion du 10 septembre 2004****Participants**

Mme Laurence Dudal	SIC
Mme Thérèse Viola	Bel Canto
Mme Chantal Guez	Clareton
Mme Carole Laisne	Clareton
M. Jean Dimone	Clareton
M. Jean Santerre	Clareton
Mme Roula Kastanidi	Publicis Consultants

Sujets traités :**Arrivée des invités**

- Accueil (vestiaires)
- Kakémonos
- Aménagement de la salle
- Plans de table
- Estrade
- Installation audiovisuelle
- Prestation Bel Canto
- Film
- Navettes

Soirée anniversaire**Arrivée des invités :**

Il a été proposé d'utiliser une seule entrée (côté Porte de la Chapelle).

Ainsi on aura besoin d'un gardien à l'entrée principal des Docks à partir de 20h00 jusqu'à la fin de la soirée.

En attente du devis Clareton.

Accueil :

Un agent de sécurité des Docks se trouve à l'extérieur du bâtiment.

L'accueil se fera dans le Dock Eiffel.

Les invités seront accueilli par les hôtesse, (présence indispensable des personnes du ministère à l'accueil ainsi que des sponsors pour l'accueil des personnalités).

Un desk composé de 4 tables sera installé en bas des marches.

Chaque hôtesse a une liste d'invités, contrôle le nom d'après sa liste et indique aux gens placés le n° de leur table, et indique le vestiaire.

Les vestiaires se trouvent de part et d'autre de l'entrée, pour une bonne fluidité.

Des serveurs avec des plateaux offrent le champagne et les invités se dirigent, aidés par des hôtesse, vers la salle entre les tables.

Kakémonos :

Nous avons proposé la fabrication de 4 kakémonos d'une dimension plus importante (1m x 4m). Les deux seront accrochés de part et d'autre de l'estrade (devant les colonnes métalliques). Les deux autres au mur d'en face.

Aménagement de la salle :

Les tables seront disposés de telle manière, afin que l'estrade soit bien visible.
(voir plan)

Deux plans de disposition des tables avec des numéros seront affichés près des vestiaires (à confirmer)

Les hôtesse auront des plans des tables avec les numéros pour aider dans la salle les invités placés.

Estrade :

La dimension est de 6m x 4m afin que le piano soit installé ainsi que le pupitre.

Installation audiovisuelle :

4 écrans avec 4 vidéo-projecteurs seront installés dans les 4 coins de la salle, afin qu'on ait la possibilité de faire des projections non identiques sur tous les écrans.

Nous avons commandé les micro-oreillettes pour les chanteurs ainsi qu'un système de connexion (micro-oreillettes) entre le Chef cuisinier et un Maître d'hôtel complémentaire pour le bon déroulement de la soirée (cela afin d'éviter aussi les bruits des serveurs au moment de la prestation Bel Canto)

En attente du nouveau devis.

Prestation Bel Canto :

Le piano sera ½ queue.

Les chanteurs seront 6 + le pianiste + direction artistique. Le nombre est suffisant pour la salle.

Ils seront habillés en noir et feront le service pour avoir l'effet surprise quand ils commenceront à chanter.

Nous avons suggéré quelques chanteurs que nous connaissons déjà.

Mme Viola nous a promis leur présence.

La prestation du sextuor sera tous les 20 minutes. Un faisceau lumineux les accompagnera dans la salle.

Les airs chantés seront des opéras connus. L. Dudal a proposé d'intégrer des airs d'opéra de Mozart.

Comme il n'y a pas d'espace (loge) pour les chanteurs, L. Dudal a demandé un devis pour l'installation d'une tente + chauffage.

Clareton nous enverra le devis.

Film :

La question du film reste en suspens. Il y aura certainement une présentation ppt avec des photos.

Navettes :

L. Dudal prendra contact avec la RATP pour les navettes entre la station du métro et les docks.

Réponse en attente.

Publicis Consultants



**Ministère de l'Équipement,
des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
Conseil général des ponts et chaussées**

**Préparation du Bicentenaire
- Relevé de décision - Réunion du 28 septembre 2004-**

Participants

M. Pierre Dumontet	SIC	
Mme Laurence Dudal		SIC
Mme Sylvie Gréciet	SIC	
M. Pierre Chantereau		CGPC
Mme Elisabeth Libraire		CGPC
M. Denis Glasson	CGPC	
M. Jacques Cartigny		CGPC
Mme Florence de Haas		Publicis Consultants
Mme Delphine Dahan		Publicis Consultants
Mme Roula Kastanidi		Publicis Consultants
Mme Judith Tréhorel		Publicis Consultants

Relevé de décision concernant les 200 ans du CGPC

Les sujets suivants sont traités lors de cette réunion :

1. Point partenaires
2. Point sur l'organisation de la soirée anniversaire
3. Relations presse
4. Point budget global CGPC
5. Divers

1. Point partenaires**➤ Point financier**

Avec le rattrapage de Bouygues Construction, la liste définitive des partenaires est close, et leur contribution est établie. (Attention, de nouveaux développements, à suivre, sur une possible participation de Suez).

Le CGPC insiste auprès du SIC comme il le fera auprès de la DAFAG pour que les règlements et les versements des partenaires au CGPC s'inscrivent bien les délais prévus par le Ministère.

➤ **Gestion des invitations partenaires**

Agnès Laurent continue à jouer le rôle d'interface avec les partenaires jusqu'à fin novembre.

Elle se charge du suivi des invitations partenaires, en transmettant les informations à Elisabeth Libraire et à Haussman Communication (copie SIC).

Florence de Haas a contacté Agnès Laurent pour définir avec elle la procédure à mettre en place pour gérer les invitations partenaires. Une proposition a été envoyée au Ministère à ce sujet.

➤ **Cocktail partenaires**

Un cocktail pour remercier les partenaires sera organisé le 19 octobre à 18h à l'hôtel de Roquelaure en présence du ministre.

Lors de ce cocktail, les documents suivants pourraient être remis aux invités :

- numéro spécial des Echos
- -4 pages de présentation du bicentenaire par le CGPC

Par ailleurs, le CGPC effectuera une relance des invités partenaires une dizaine de jours avant l'événement.

2. Point sur l'organisation de la soirée anniversaire

➤ **Gestion des invitations**

Une première liste d'invités CGPC est en cours de finalisation, et doit être validée pour le 1^{er} octobre.

Les cartons d'invitation seront livrés à Haussman Communication le 4 octobre pour une mise sous pli.

Le 8 octobre, Haussman Communication aura livré au service postal de la DAFAG toutes les invitations, qui auront été envoyées à l'intégralité de la liste.

Une seconde vague d'envoi d'invitations pourra être lancée, selon les résultats de la première vague au 20 octobre prochain.

Haussman Communication enverra au CGPC et au SIC un point sur les réponses reçues tous les lundis, mercredis, et vendredis. Ce point comportera la liste actualisée des invités ayant répondu, le nombre total de réponses reçues, le nombre de réponses positives.

Un point similaire sera également envoyé à Publicis Consultants pour information une fois par semaine.

Publicis Consultants insiste sur le fait que la fluidité de l'accueil des invités à la soirée dépendra en grande partie de la qualité du listing.

➤ **Maquette du pass**

Le pass format A6 est validé.

Dès qu'Agnès Laurent obtient les informations nécessaires sur les navettes RATP, Publicis Consultants fera circuler le pass finalisé pour une dernière validation avant impression.

Pour mémoire, selon Nicole Debillot, il faudrait une validation du pass jeudi 30 septembre afin de tenir les délais d'impression.

➤ **Procédure d'accueil des invités**

Attention :

La procédure d'accueil et le déroulé de la soirée dépendent de la venue potentielle du Premier ministre. Si sa présence devait être confirmée, les mesures de sécurité pourront imposer un accueil des invités différents. Dans ce cas, le CGPC contactera la DAFAG pour qu'elle coordonne toutes les questions de sécurité en liaison avec Publicis .

Concernant l'accueil des invités, afin d'éviter une attente trop longue et pour un accueil fluide, un sas pourra être installé à l'entrée du dock.

Si nécessaire, et en cas de présence du Premier ministre, le passage extérieur entre les deux salles (Hausmann et Eiffel) pourra éventuellement être utilisé comme sas. Publicis Consultants va contacter Clareton pour obtenir des précisions et des devis sur ce point.

Par ailleurs, lors de la soirée, un système de renvoi d'appel ou de permanence d'appel sera mis en place à partir du numéro de Sandrine Amsellem à Publicis Consultants (numéro indiqué sur la carte d'invitation et le pass), pour que les invités ayant des difficultés d'accès au Dock puissent obtenir l'aide nécessaire.

La procédure proposée par Publicis Consultants est la suivante :

- Un premier contrôle de sécurité des pass est opéré devant la porte ou le sas.
- Des hôteses vérifient ensuite l'identité des invités à l'aide du listing, et indiquent le cas échéant l'emplacement de table prévu pour l'invité
- Des membres du CGPC, nommés par le CGPC et spécialement formés à cet effet, se chargent de l'accueil des invités VIP (à définir par le CGPC). Des représentants des partenaires seront également à l'entrée pour se charger de l'accueil de leurs invités.
- Après les vestiaires, des serveurs offrent des coupes apéritifs et des petits fours avant que les invités ne se dirigent dans la salle, orientés si nécessaires par des hôteses postées à l'entrée de la salle (gestion de l'espace cocktail à revoir).

Par ailleurs, Publicis Consultants propose que des panneaux, placés à l'entrée de la salle, indiquent aux invités le plan de table, les hôteses de leur côté disposeront de ce plan de table sur un format A4

Roula Kastanidi envoie au CGPC et au SIC une proposition concernant la procédure d'accueil des invités.

➤ **Déroulé de la soirée**

L'idée de créer un second temps fort de la soirée, permettant une ponctuation entre le plat principal et le dessert, a été évoquée (avec prise de parole « légère » de Claude Martinand ou autre intervenant ?)

Ce temps fort pourrait consister en une prestation spéciale de Bel Canto, et/ou en un événement symbole, de type soufflage de bougies.

Publicis Consultants et Clareton vont faire des propositions au Ministère sur la nature de ce second temps fort.

Concernant l'animation Bel Canto, le chèque d'acompte a été versé par Publicis Consultants.

Les artistes doivent désormais transmettre une proposition de répertoire pour la soirée au Ministère.

Roula Kastanidi envoie au CGPC et au SIC un premier fil conducteur de la soirée, qui sera évolutif tout au long de l'évolution de la préparation de la soirée.

➤ **Plan de table**

Il est prévu d'avoir :

- une table d'honneur de 20 à 25 places
- les tables officielles
- les tables partenaires
- les tables à placement libre

Des chevalets seront à prévoir pour les tables d'honneur, officielles et partenaires ainsi qu'un numéro (ou lettre) pour chaque table.

Une réunion sur le plan de table doit être organisée au sein du CGPC pour réfléchir à la composition des tables.

L'aménagement de la salle sera ensuite réglé avec Clareton lorsque des listes quasi définitives des invités seront établies.

➤ **Maquettes des kakémonos**

La maquette de kakémono plaçant tous les logos en bas a été retenue, pour des questions de lisibilité.

Publicis Consultants transmettra au SIC et au CGPC une maquette retravaillée de cette piste.

3. Relations presse

➤ **Stratégie presse**

L'ensemble du programme-- dont les colloques offrent de nouveaux points d'actualité---permet de médiatiser l'anniversaire du CGPC, comme le démontrent l'article dans *Les Echos* suite au cocktail de lancement et la dépêche AFP suite au premier colloque.

Après la diffusion du dossier de presse à toutes les cibles presse, Publicis Consultants, en étroite collaboration avec Maud Clouet, opère aujourd'hui un travail de sur-mesure ciblant les journalistes de la presse magazine et audiovisuelles pour définir les meilleurs angles d'approche et pour approfondir les problématiques (les « pépites ») susceptibles d'intéresser tout particulièrement ces journalistes.

Le SIC et le CGPC insistent sur leur souhait d'obtenir une couverture presse significative portant sur l'anniversaire dans son ensemble et non uniquement sur les colloques. Le Vice Président du CGPC est disponible pour contribuer aux actions presse. L'objectif est d'obtenir au minimum un article significatif dans la presse magazine et en radio/TV.

Par ailleurs, une dizaine de journalistes pourraient être invités à la soirée de gala (à titre relationnel).

➤ **Actions menées autour des colloques**

Le CGPC a demandé à Judith Tréhorel d'accompagner les colloques, afin d'appuyer les contacts presse sur ces thématiques et leur actualité et de susciter des articles portant sur les thématiques colloques organisés dans le cadre des 200 ans .

Les relations presse ciblées en région autour du premier colloque ont obtenu de bons résultats. Le contact de PC en direct avec l'organisateur a parfaitement bien fonctionné et a permis d'organiser au mieux les interviews notamment avec Claude Martinand, présent à Lyon.

Une réunion avec les organisateurs des prochains colloques est prévue le 6 octobre. Le dispositif de relations presse mis en œuvre pour le premier colloque leur sera exposé par Publicis (note de Judith Tréhorel en amont de la réunion) pour saisir de nouvelles opportunités de retombées presse.

4. Point budgétaire

Publicis Consultants alerte sur le fait que les honoraires prévus pour Florence de Haas et Delphine Dahan sont largement dépassés.

Pierre Dumontet rappelle que dans le cadre de l'évaluation de la collaboration 2003, lors de son entretien avec Eric Giully (président de Publicis Consultants), il était acté qu'aucun dépassement d'honoraires n'interviendrait ultérieurement par rapport à un devis décidé et signé par toutes les parties dans la mesure où la nature et le délai des prestations seraient inchangés.

Il appartient à Publicis de faire en amont une évaluation précise et définitive.

Il n'est pas question que Publicis Consultants se désengage de la soirée, mais de nouvelles méthodes de travail doivent être mises en place.

5. Divers

- Le livre de Gallimard pourrait être disponible avant la date prévue, et pourrait être prêt pour le gala.

Judith Tréhorel se mettra donc en contact avec le service de presse de Gallimard pour organiser des actions presse coordonnées.

- Le numéro spécial du Moniteur est toujours prévu pour le 5 novembre. Le Ministère aura un droit de relecture et de correction sur les textes le concernant.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PREMIER MINISTRE

Premier Ministre
Ministère délégué aux relations avec le Parlement
Secrétariat général du Gouvernement
Service d'information du Gouvernement
Commissariat général du Plan

ASSEMBLEES

Assemblée Nationale
Sénat
Conseil économique et social
Conseil Constitutionnel
ART
Commission de Régulation de l'Électricité (CRE)

**SCIENS MINISTRES ET PRESIDENTS DU
CGPC**

GRANDES INSTITUTIONS

Conseil d'Etat
Cour des Comptes
Médiateur de la République

MINISTERES (autres qu'Équipement)

• **Ministère de l'Economie, des Finances et de
l'Industrie**

Ministère délégué à l'Industrie
Secrétariat d'Etat au Budget et à la Réforme
budgétaire
Secrétariat général
Direction des affaires juridiques
Direction du budget
Direction du trésor
Direction de la prévision
Direction générale de l'INSEE
Directeur de la réforme budgétaire
Direction des relations économique et extérieures
(DREE)
Direction générale de la concurrence, de la
consommation et de la répression des fraudes
(DGCCRF)

• **Ministère de l'Education, de l'Enseignement
supérieur et Recherche**

• **Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité
intérieure et des Libertés locales**

Secrétariat général
Direction générale des collectivités locales
Direction de la défense et de la sécurité civiles
Préfets de régions

Préfectures (Seine-Saint-Denis, Val d'Oise)

• **Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale**

Ministère délégué à la lutte contre la précarité et l'exclusion

Secrétariat d'Etat au Logement

Délégation interministérielle à la Ville

• **Ministère de la Justice**

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

Agence de la maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la justice

• **Ministère de la Défense**

Direction centrale des travaux immobiliers et maritimes

Direction centrale de l'infrastructure de l'air

• **Ministère des Affaires Étrangères**

Ministère délégué aux Affaires européennes

Ministère délégué à la coopération et au développement

Direction générale de la coopération et du développement

Agence française de développement (AFD)

• **Ministère de la Santé et de la Protection Sociale**

Direction générale de l'action sociale

Délégation interministérielle aux personnes handicapées

Direction générale de la santé

• **Ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat**

Secrétariat d'Etat à la réforme de l'Etat

DGAFP

Délégation à la Modernisation de la Gestion publique et des Structures de l'Etat

Agence pour le développement de l'administration électronique

• **Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales**

Direction générale de l'administration

Direction générale de la forêt et des affaires rurales

Direction Générale de l'ONF

• **Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable**

Cabinet du ministre

Délégation interministérielle au développement durable

DPPR
Direction de l'Eau
Direction de la Nature et des Paysages
Direction des Études Économiques et de
l'Évaluation Environnementale
DGAFAI
DIREN Limousin
Agence de l'eau Adour Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Agence de l'eau Rhin-Meuse
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
Agence de l'Eau Seine-Normandie
INERIS (institut national de l'environnement
industriel et des risques)
Commission nationale du débat public (CNDP)
CNA conseil national de l'air
CNB conseil national du bruit
ADEME
CEMAGREF

**• Ministère de la Culture et de la
Communication**

Direction de l'Architecture et du Patrimoine
Mission interministérielle pour la Qualité des
Constructions publiques
IFA (Institut Français de l'Architecture)
École d'architecture de Paris Val de Seine

• Ministère de l'Outre-Mer

Direction des affaires politiques, administratives et
financières
Direction des affaires économiques, sociales et
culturelles de l'Outre-Mer

**• Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la
Vie Associative**

Direction des sports

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

METATTM / Cabinet
Ministère délégué du Tourisme
Secrétariat d'Etat aux Transports et à la Mer
Secrétariat d'Etat à l'Aménagement du territoire
DATAR
ANCV
Contrôleur financier Équipement
DAEI
DAFAG
DAMGM
DGAC
DGUIHC
DPSM

DR
DRAST
DSCR
DT (Direction du Tourisme)
DTMPL
DTT
DULE (Direction de l'Urbanisme, du Logement et
de l'Équipement)
HFD
SIC

Services déconcentrés DRE (21)

DDE (Ain, Alpes Maritimes, Creuse, Eure, Gers,
Indre-et-Loire, Loire Atlantique, Meuse, Pas-de-
Calais, Pyrénées Atlantiques, Pyrénées Orientales,
Réunion, Saône-et-Loire, Seine-Saint-Denis, Var

Services techniques CETE (Lyon, Est, Sud-Ouest, Ouest)

CERTU
CETMEF (Centre d'Études Techniques Maritimes
Et Fluviales)
CETU
Services navigation (Nord-Est, Nord-Pas-de-
Calais)
SETRA
STBA (Service Technique des Bases Aériennes)
STRMG (Service Technique des Remontées
Mécaniques et des Transports Guidés)

Écoles ENPC

ENTPE
ENAC (École Nationale de l'Aviation Civile)
ENM (École Nationale de la Météorologie)
ENSG (École Nationale des Sciences
Géographiques)

CGPC

Anciens vice-présidents
Anciens présidents de section
Vice-Président
Présidents de sections
Coordonnateurs de MIGT
Coordonnateurs de collèges
Autres membres
HFSTC
DMA
Comité d'Histoire
AIPC
Association Blaise Pascal

CORPS D'INSPECTION ET CONSEILS

SIGE (service de l'inspection générale de l'environnement)
IGAAC
Inspection générale de l'Administration de l'Intérieur
Inspection générale des Finances
Service du Contrôle de l'Etat

Inspection générale de l'Industrie et du Commerce

CG Mines
Inspection générale des affaires sociales
Inspection générale des services des affaires maritimes (IGSAM)
Bureaux Enquêtes Accidents Transports Terrestres (Bea TT)
CGGREF
Inspection générale de l'Agriculture
IGA de l'éducation nationale et de la recherche
Inspection générale de l'éducation nationale
Inspection générale du Tourisme
IGACEM
Inspection générale du travail des transports
Conseil national des transports CNT
Conseil supérieur de l'aviation marchande
Conseil supérieur de service public ferroviaire
Conseil Général de l'Armement
Conseil Général des technologies de l'information
Conseil supérieur de l'aviation marchande

ECOLES

CNES
École Polytechnique
École nationale de l'Administration
École des Mines de Paris
École nationale du génie rural des eaux et des forêts

École nationale supérieure des Arts et des Métiers
École Centrale
École spéciale des travaux publics

ELUS

Association des Maires de France (AMF)
Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF)
Associations des Maires Villes et Banlieues (AMVB)
Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM)
Association des Petites Villes de France (APVF)

Association des régions de France (ARF)
Assemblée des Départements de France (ADF)
Assemblées des districts et communautés de France (ADCF)
Conseils régionaux (Alsace, Ile-de-France)
Conseil général de l'Aveyron
Mairies (Angers, Aubervilliers, Moulins, Nancy, Paris, Ville d'Avray, Villetaneuse)
GART
FNAU
Association 4D
Institut des villes

INTERVENANTS COLLOQUES**PRESSE**

Le Monde
Enjeux Les Échos
France Inter
Innovation & Communication
L'Expansion
La Croix
La Tribune
Le Figaro
Le Figaro Entreprises
Le Nouvel Observateur
Le Point
Les Échos
Rue des Entrepreneurs

LE SIECLE**ETABLISSEMENTS PUBLICS**

ADPF
ANPEEC (Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction)
ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine)
CNR (Compagnie Nationale du Rhône)
CSTB
ENIM (Établissement national des invalides de la marine)
FNASCEE
IGN
INRETS
LCPC (Laboratoire central des Ponts et Chaussées)
METEO-FRANCE
Port autonome de Marseille
RFF
SNCF

STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France)

LES IPC DANS L'ECONOMIE**VIP**

Éditions Gallimard
Denis and Co
Groupe Moniteur
Monnaie de Paris
Ponts Formation Édition
Publicis

ENTREPRISES (hors sponsors)

AFNOR
AIR LIQUIDE
AIRBUS INDUSTRIE
ALSTOM
AREVA
ASSOCIATION DES INDUSTRIES DE PRODUITS
DE CONSTRUCTION
AXA MATIGNON
BUREAU VERITAS
CAP GEMINI – Ernst and Young
CAPEB NATIONALE
CEGELEC
CIE EIFFAGE DU VIADUC DE MILLAU
CMA-CGM
COMPAGNIE EMGP
DALKIA
DESQUENNES ET GIRAL
EGIS
ELECTRABEL
EUROVIA
FAYAT
FEDERATION DES ENTREPRISES DE
TRANSPORT ET LOGISTIQUE DE FRANCE
(TLF)
FIF (Fédération des industries ferroviaires)
FEDERATION FRANCAISE DES AUTOMOBILES
CLUBS
FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES
D'ASSURANCE
FEDERATION NATIONALE DES PROMOTEURS
CONSTRUCTEURS
FNCCR
FNTR
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
GDF
GIAT INDUSTRIES
GROUPE ELYO

COMPOSITION DU FICHER GLOBAL

Annexe 15

IFP (Institut Français du Pétrole)
INSTITUT VEOLIA
KEOLIS
LA POSTE
LAFARGE SA
LAGARDERE EADS
LYON TURIN FERROVIAIRE
MARCEAU INVESTISSEMENTS
MEDEF
MICHELIN
PSA PEUGEOT-CITROEN
SAINT-GOBAIN
SCET
SEDIF
SEMMARIS
SETEC
SIIAP
SITA France
SOCOTEC
SOGREAH
SOLETANCHE-BACHY
SPDE
SYNTEC INGENIERIE
THALES
TOTAL FINA ELF
TRANSDEV
UBIFRANCE
UNOSTRA
VALLOUREC

PARTENAIRES FINANCIERS / SPONSORS

AEROPORTS DE PARIS
AFTRP (Agence Foncière et Technique de la
Région Parisienne)
AIR FRANCE
ALIS
AMEC SPIE
ANAH (Agence nationale pour l'Amélioration de
l'Habitat)
ARCELOR
AREA
ASF
ASFA
ATMB
BOUYGUES
BOUYGUES CONSTRUCTION
CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)
COFIROUTE

COMPOSITION DU FICHIER GLOBAL

Annexe 15

COLAS
DEXIA
DEXIA CREDIT LOCAL
EDF
EIFFAGE
EIFFAGE CONSTRUCTION
EIFFAGE TP
EPA ISLE D'ABEAU
EPA SEINE ARCHE
EPA SENART
EPAD
EPAEM
EPAMARNE
ESCOTA
FFB
FNTP
GEFCO
GEODIS
PORTS AUTONOMES (Dunkerque, Le Havre,
Paris, Rouen)
RATP
RAZEL
RENAULT
RFF
SANEF
SAPN
SAPRR
SFIC / CIMBETON
SFTRF
SGGOU (Secrétariat Général des Grandes
Opérations d'Urbanisme)
SNCF
SUEZ ENVIRONNEMENT
SYSTRA
VEOLIA ENVIRONNEMENT
VINCI
VNF

ministère
de l'Équipement
des Transports
de l'Aménagement
du territoire,
du Tourisme



service
de l'Information
et de la
Communication
Bureau
Relations
publiques

200 ans du CGPC

Note de débriefing

Réunion du mercredi 15 décembre 2004

Dans le cadre des 200 ans du CGPC, le service de l'Information et de la Communication a confié selon les accords passés et conformément aux dispositions du code des marchés publics, à l'agence Publicis Consultants une mission de conseil, la création d'une identité graphique pour les manifestations du bicentenaire, l'organisation de la soirée anniversaire et les relations presse.

1. La conception
2. L'identité visuelle et l'édition
3. La soirée anniversaire
4. Les relations-presse
5. Le budget

1. La conception

Le projet a mis du temps à se finaliser, les premières préconisations de l'agence étaient peu réalisables et laborieuses et le partenariat avec le groupe Moniteur a tardé à se concrétiser.

La valeur ajoutée de l'agence porte principalement sur la mise en œuvre de la soirée anniversaire.

2. L'identité visuelle et l'édition

Les points forts

- L'identité visuelle correspondait bien à l'image du CGPC.

Les points faibles

- La conception de la carte d'invitation et du pass ont demandé plusieurs validations et allers-retours de corrections (typo, absence d'indications des transports en commun, de contact, oubli de validation par Le Moniteur des logos).
- L'agence a fait une erreur sur le « pass » en indiquant comme adresse Aubervilliers (sur le carton d'invitation, il était indiqué La plaine Saint-Denis). Un contact téléphonique localisé à Publicis a dû être ajouté au dernier moment (coût supplémentaire).

3. La soirée anniversaire

Les points forts

- **Le lieu** : dans l'objectif de trouver un lieu résolument moderne pour la soirée anniversaire, le site des Docks était approprié (espaces, qualité et réactivité de la société Clareton : restauration, prestataires techniques, signalétique ...).
- **Le spectacle** : le choix du spectacle (Bel Canto) était adapté à la soirée (caractère festif et non conventionnel).
- **Le rythme** : la soirée a globalement bien fonctionné (placement des invités, prestation Bel Canto, rapidité et qualité du service, coordination traiteur/Bel Canto, respect du timing).
- **La coordination amont** : l'agence a fait preuve de réactivité dans la coordination préalable avec les prestataires.

Globalement, les invités ont donné le sentiment d'être satisfaits.

Les points faibles

- **Procédure d'accueil** : en l'absence d'une procédure d'accueil demandée par Pierre Chantereau à Publicis, le SIC a dû s'en charger afin de mettre en place le dispositif adéquat et la répartition des rôles.
- **Lieu du cocktail** : la recommandation initiale par Publicis de faire le cocktail dans le Dock Eiffel où se tenait le dîner n'était pas judicieuse. La plupart des invités ne sont pas dirigés « naturellement » vers leur table, ils préféreraient rester en bas des marches pour échanger (notamment les personnes non accompagnées). L'espace étant trop restreint, au moment de l'affluence, la situation est devenue « peu confortable ».
- **Effectifs de l'agence le jour J** : l'équipe de Publicis était sous-dimensionnée (3 personnes). Cela s'est ressentie tant au niveau logistique qu'au niveau de la scénographie.
- **Mauvaise gestion des flux au Dock Haussmann** : les invités se positionnaient spontanément devant la lettre « A » dans la file d'attente. Ces chevalets alphabétiques étaient trop petits et peu visibles, passage direct aux vestiaires sans consigne particulière (hôtesse non briefée), stationnement des invités sans prise en charge rapide pour transfert au Dock Eiffel.
A la fin de la manifestation affluence pour passage aux vestiaires (entrée et sortie par la même porte).
NB : manque de réactivité de l'agence lorsque quelques invités se sont présentés en avance à l'entrée du Dock Haussmann à partir de 19 heures 15, aucune prise en charge.
- **Accueil insuffisant au Dock Eiffel** : au moment de l'affluence, prise en charge insuffisante des convives pour les inviter à s'installer, aucune hôtesse au fond et au milieu de la salle, après l'installation des invités, pour répondre aux demandes diverses (place à rajouter à une table ...).
- **Mauvaise exploitation du film institutionnel** : le film a été lancé alors que tous les invités n'étaient pas assis, il aurait fallu demander le silence à l'assistance et faire un « vrai noir ». Cette erreur a été dommageable pour la bonne exploitation du film institutionnel.
- **Manque de répétitions** : la répétition entre les prestataires techniques du lieu et Publicis n'ayant pu être effectuée dans l'après-midi (à cet égard, la régie technique s'est plainte d'avoir pris du retard et de n'avoir aucune consigne claire ; seule la répétition du Bel Canto a pu être correctement menée), le son

n'était pas bien réparti dans la salle (réclamations de plusieurs invités car le son était trop fort). Délai insuffisant pour réglages du son et des lumières.

4. Les relations-presse

Les points forts

- **Une bonne implication de Publicis dans la « pêche aux articles »** et la mobilisation des journalistes autour de thème (qui n'est pas d'actualité et sujet "froid").
- **Une bonne stratégie presse en région.** Le petit déjeuner pour la mobilisation de la presse nationale a un peu souffert du peu de journalistes présents mais compte tenu du type de sujet, il fallait prendre ce risque si on voulait de la visibilité.
- **Un véritable suivi** sur le long terme.

Les points faibles

- **Les insuffisances du dossier de presse :** le SIC a pris le relais pour la mise en page, l'écriture des « pépites » et l'organisation des textes (finalisation du dossier de presse).
- **L'implication du bureau Presse du Sic :** Il aurait été bien d'associer le bureau presse actualités dans les rencontres avec les journalistes (exemple du déjeuner) mais le planning ne l'a peut-être pas permis (délais trop justes) cependant, cela aurait permis de donner aux journalistes un point de vue global ministère et trouver avec lui l'angle qui pourrait l'intéresser.
- **L'exploitation des "pépites"** n'a pas été optimale : elle aurait pu l'être lors de ces rencontres.
- Lors du dîner de Gala, il aurait été intéressant que le bureau presse actualité soit placé près d'un ou deux journalistes pour éventuellement pouvoir décrocher une interview et faire passer des messages institutionnels.

5. Le budget

Les points forts

- **Convention avec le Moniteur :** la préconisation de l'agence de faire appel au groupe Moniteur pour assurer l'élaboration, la promotion et la commercialisation d'« offres partenaires » auprès d'entreprises publiques et privées associant un partenariat aux manifestations du CGPC a été convaincante. Certes, l'intervention de Claude Martinand (ou d'autres représentants du Cgpc) a été décisive dans bien des cas, ce qui est normal.

Les points faibles

- **Honoraires :** demande d'honoraires supplémentaires de l'agence, par rapport au devis défini et validé au préalable, pour dépassement du temps passé. C'est le rôle de Publicis de bien apprécier la qualité et le nombre des intervenants mobilisés pour assurer le bon déroulement de chaque phase des opérations. Dans tous les cas, l'agence doit nous alerter.

**Ministère de l'Équipement,
des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
Conseil général des ponts et chaussées**

Bilan des 200 ans

EN BREF	2
LE POSITIONNEMENT ET L'IDENTITE DES 200 ANS DU CGPC	3
1. Le positionnement et la signature	3
2. L'identité visuelle	4
LES PARTENARIATS	5
1. Le partenariat « entreprises »	5
2. Le partenariat avec Le Moniteur	5
LES RELATIONS PRESSE	7
Un travail que le CGPC aurait tout intérêt à prolonger...	7
LA SOIREE DE GALA : POINT D'ORGUE DES 200 ANS	9
1. Le lieu et l'animation	9
1.1. <i>Le lieu</i>	9
1.2. <i>L'animation</i>	9
2. Les supports et documents	10
3. Remarques	10
ANNEXE 1: Répartition des partenaires par support de communication	11
ANNEXE 2 : Détails de l'intervention en relations presse	13

EN BREF

Célébrer les 200 ans du CGPC, c'était bien sûr mettre en valeur son rôle et celui du corps des Ponts et Chaussées depuis deux siècles dans les grandes décisions d'aménagement du territoire et de développement du pays et dans de nombreuses avancées scientifiques et techniques concernant le génie civil au sens large, l'aménagement, l'environnement et l'économie publique.

C'était également, et surtout, ouvrir des perspectives d'avenir sur le rôle des ingénieurs dans la société et dans les services de l'État et, plus particulièrement, sur le rôle des corps d'inspection et de contrôle et sur le rôle d'un tel conseil, à la disposition du Ministre et du Gouvernement, pour de multiples études, enquêtes, audits et évaluations.

L'anniversaire des 200 ans se présentait comme une opportunité de valorisation du CGPC auprès de l'ensemble de ses publics (acteurs du Ministère, dont les collaborateurs du CGPC, le corps des Ponts, les pouvoirs publics, les grandes entreprises françaises et internationales, et indirectement, le grand public via les relations presse). Il s'agissait de mettre en valeur 200 ans d'expertise et d'excellence française reconnues sur le plan international.

Nous pouvons considérer que ces objectifs ont été atteints et que cette opération a été un véritable succès au regard des moyens mis en œuvre initialement.

Les preuves de cette réussite :

- un partenariat avec Le Moniteur ayant porté ses fruits : 38 partenaires réunis, un apport de financement conséquent ;
- des retombées dans la presse quotidienne régionale et nationale ;
- une soirée de gala ayant accueilli plus de 800 convives ;
- la satisfaction des invités de cette soirée manifestée oralement ou par écrit auprès de Claude Martinand et de Pierre Chantereau.

LE POSITIONNEMENT ET L'IDENTITE DES 200 ANS DU CGPC

Point de départ de la réflexion sur les 200 ans, Publicis Consultants a accompagné le CGPC et le Ministère dans leur réflexion sur le positionnement de cet événement, la création d'une signature événementielle et d'une identité visuelle. Cette première phase a permis d'homogénéiser l'ensemble des actions menées et de créer ainsi une cohérence d'ensemble des actions liées aux « 200 ans du CGPC ».

1. Le positionnement et la signature

L'anniversaire des 200 ans constituait une opportunité de moderniser l'image du CGPC, de rapprocher cette institution de ses publics et de valoriser son rôle pour le développement du pays et le bien-être des générations futures.

Recommandation de l'agence sur le positionnement

« 200 ans d'expertise au service du cadre de vie des Français et de celui des générations futures »

Un positionnement justifié par :

- la forte capacité de vision du CGPC pour les années à venir non démentie depuis 200 ans ;
- l'expertise des ingénieurs en matière d'aménagement, point fort de la France, reconnu mondialement ;
- l'intervention chaque jour du CGPC aux côtés du ministère de l'Équipement sur le cadre de vie des Français.

⇒ La signature « **le futur se construit tous les jours** » apposée systématiquement sur toutes les éditions liées aux 200 ans reflète ce positionnement en plaçant le CGPC dans une perspective d'avenir.

2. L'identité visuelle

Recommandation et rôle de l'agence

Publicis Consultants a proposé et réalisé la création d'une identité visuelle propre à cet anniversaire, soutenue par un logo coloré, moderne et simple d'utilisation et déclinée sur tous les supports media et hors media.

Les objectifs de cette identité visuelle étant :

- d'accroître la visibilité du CGPC, institution par nature discrète, peu connue des relais d'opinion et encore moins du grand public ;
- d'enrichir l'image du Conseil en la faisant gagner en modernité et en attractivité ;
- de donner de la cohérence à l'ensemble de la communication autour de cet événement.



Ce logo avait pour mérite d'être simple et d'avoir un réel impact visuel, lui permettant d'être facilement identifiable et de se « détacher » par rapport aux autres identités visuelles, aux côtés desquelles il pouvait être décliné.

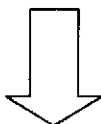
LES PARTENARIATS

1. Le partenariat « entreprises »

En plaçant cet anniversaire sous le signe du savoir et de la fête, le Conseil Général des Ponts et Chaussées a souhaité s'associer avec d'autres entreprises qui, avec lui, œuvrent à la mise en place de nouveaux cadres de vie et obtenir ainsi le financement complémentaire nécessaire pour mener à bien l'ensemble des actions imaginées pour cet anniversaire.

Recommandation et rôle de l'agence

Optimiser la recherche de partenariats en associant un ou plusieurs médias à cette opération afin de proposer aux entreprises, au delà de leur présence au dîner, un écho médiatique.



Publicis Consultants a accompagné, durant le premier semestre 2004, le CGPC dans la prise de contact et la négociation d'un accord de partenariat avec Le Moniteur, choisi pour sa connaissance des acteurs de l'aménagement du territoire et son accès « privilégié » au sein des entreprises prospectes.

2. Le partenariat avec Le Moniteur

Le Moniteur a répondu favorablement à cette proposition et a mis en place une régie en propre, et ce, gracieusement.

Le Moniteur a été missionné par le CGPC pour la recherche de fonds complémentaires auprès des institutions et/ou d'entreprises en lien avec les thématiques d'aménagement du territoire.

Publicis Consultants a également contribué au contenu du dossier de partenariat envoyé aux entreprises prospectes.

Ce partenariat s'est révélé fructueux tant en termes financiers que d'image :

- **le Conseil général des Ponts et Chaussées a conclu 38 partenariats¹, ayant permis d'obtenir un apport de fonds conséquent et ainsi de réaliser une opération financièrement équilibrée ;**
- **le numéro spécial du Moniteur a permis de véhiculer une image positive du CGPC auprès de nos cibles.**

Le Moniteur a particulièrement apprécié cette collaboration. Premièrement, parce qu'elle a permis un resserrage des liens entre Le Moniteur et le monde de l'ingénierie et des Ponts et Chaussées (notamment les Présidents de section). Deuxièmement, ce partenariat et l'anniversaire des 200 ans a valorisé l'image du CGPC auprès des journalistes qui concevaient cette institution comme « archaïque ». Enfin, les journalistes du Moniteur ont eu le sentiment que leur métier était mieux considéré.

¹ Cf. Annexe 1 : tableau récapitulatif de l'ensemble des partenaires, p11.

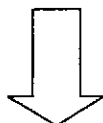
LES RELATIONS PRESSE

Recommandation et rôle de l'agence

Les 200 ans ne formant pas une actualité majeure en soi,

se saisir de chaque étape du programme pour :

- créer de nouvelles occasions de prises de parole ;
- optimiser les retombées presse ;
- faire parler des 200 ans dans les médias s'adressant aux leaders d'opinion.



Publicis Consultants a développé divers outils, mis en œuvre dans le cadre d'un plan d'actions : fichier presse (525 contacts), communiqué de presse d'annonce, dossier de presse (structure et corps du dossier de presse), iconographie presse².

Cette démarche a imposé des vagues de relances répétées auprès du cœur de cible presse et de nouvelles prises de contacts auprès de la presse en région ainsi que l'envoi d'informations complémentaires, géré au cas par cas, en particulier pour les colloques.

En marge des outils réalisés, l'adaptation des messages et la mise en avant d'accroches spécifiques ont également été nécessaires pour susciter l'intérêt des différentes cibles presse en fonction de leur ligne rédactionnelle.

Le plan d'actions déroulé a ainsi permis d'obtenir à terme une couverture presse qualitative tant en presse quotidienne nationale que régionale. Seul bémol, la presse audiovisuelle, avec des contacts engagés mais des opportunités non abouties, notamment à la rentrée de septembre en raison de l'actualité chargée.

Un travail que le CGPC aurait tout intérêt à prolonger...

La pédagogie réalisée sur le rôle et les missions du CGPC à l'occasion des 200 ans et la connaissance de l'événement vérifiée lors des relances forment une étape de sensibilisation à exploiter. Le CGPC est un interlocuteur potentiel en presse sur de nombreux sujets en vertu de son expertise et de son champ d'action diversifié. Les exemples de missions

² Pour plus de détails sur l'intervention de Publicis Consultants en matière de relations presse, cf. Annexe 2, p13.

emblématiques mises en exergue dans le dossier de presse offrent un éclairage concret des interventions du CGPC.

Ainsi, plusieurs journalistes de rédactions telles que l'Expansion, Le Point ont marqué leur intérêt en termes de contacts identifiés pour des sujets ultérieurs.

L'AFP a d'ores et déjà recontacté le CGPC à l'occasion de l'inauguration du Pont de Millau sur un aspect technique.

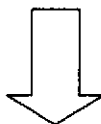
LA SOIREE DE GALA :

point d'orgue des 200 ans

La soirée de gala était l'événement festif marquant la célébration des 200 ans et réunissant ceux qui ont fait et font la France d'hier, d'aujourd'hui et de demain, en matière d'aménagement du territoire.

Recommandation et rôle de l'agence

Mettre à profit cette soirée pour donner une image moderne et nouvelle du CGPC



Conseil sur le déroulé et « l'événement » de fin de soirée

Préparation et organisation de la soirée

1. Le lieu et l'animation

1.1. Le lieu

Parce que le CGPC s'est inscrit dans une démarche résolument moderne, il a été décidé de s'éloigner de lieux traditionnels comme le Carrousel du Louvre et d'inscrire la célébration dans un lieu nouveau et porteur d'image de nouveauté et de technicité. Le choix final s'est ainsi porté sur les Docks– les Magasins généraux à la Plaine Saint Denis. Ce lieu était intéressant dans la mesure où il fait partie d'un territoire « d'avenir », en pleine restructuration.

Le choix de ce lieu s'est révélé opportun dans la mesure où les invités ont été agréablement surpris par ce lieu, dont l'image était décalée de celle habituellement imputée au CGPC.

1.2. L'animation

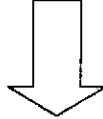
Après plusieurs propositions (Framboise Frivole, le Millenium, etc.) le choix s'est finalement porté sur un sextuor de Bel Canto.

Cette animation a été appréciée par tous les convives qui ont particulièrement apprécié son esprit informel, élégant et discret qui leur permettait à la fois de profiter du repas, du spectacle et des autres convives.

2. Les supports et documents

Recommandation et rôle de l'agence

Elaborer des supports et documents à la fois élégants et modernes, respectant l'esprit de l'identité visuelle des 200 ans déjà déclinée sur le dossier de presse.



Publicis Consultants s'est chargé de la création, de l'édition et de la fabrication du carton d'invitation et du coupon-réponse, du pass, des kakémonos, du menu.

Ces supports et documents ont véhiculé une image positive et moderne de l'opération et du CGPC.

3. Remarques

- L'accueil des invités, effectué par les hôteses, l'équipe de Publicis Consultants et le CGPC, a été fluide.
- Le timing de la soirée a été respecté et le départ des invités, facilité par les navettes RATP et la borne taxi opérationnelle à partir de 23h.
- Un contact de Publicis Consultants était indiqué sur les cartons d'invitation et les pass. Publicis Consultants s'est ainsi chargé de fournir les informations pratiques aux invités, de prendre les désistements et changements, et de renvoyer vers le CGPC pour les questions relatives aux invitations (questions de type : pourquoi mon collègue est invité et pas moi ?...). De nombreux appels ont été reçus, principalement dans les quelques jours précédant la soirée, notamment parce que certains invités avaient reçu leur invitation après la date limite de retour ou pour des désistements de dernière minute.
- Le film réalisé par le Ministère n'a pas reçu l'attention escomptée, en partie du fait de l'instant peu propice de diffusion (entre le cocktail et le discours du Ministre). Il aurait été préférable de diffuser le film après l'intervention du Ministre, c'est-à-dire au moment où l'attention des invités était réelle.
- Le processus long et complexe de décision et de validation au sein du Ministère a multiplié les étapes de travail.

ANNEXE 1

Répartition des partenaires par support de communication

OFFRE	DOCUMENTATION GENERALE Pré-Programme Programme général	COLLOQUES Salle - Invitation – Programmes – présentation	SOIREE Salle – Invitation – Programme général	MONITEUR Insertion	Echos du CGPC Logo	Site Internet Logo + lien
<u>Exception 1</u>						
SAPRR	Oui	Oui	Oui	Oui en DP	Oui	Oui
Geodis	Oui	Oui	Oui	Oui en DP	Oui	Oui
Gefco	Oui	Oui	Oui	Oui en DP	Oui	Oui
FNTP	Oui	Oui	Oui 2 tables	Oui en DP	Oui	Oui
Vinci	Oui	Oui	Oui	Oui en DP	Hors délais	Oui
EPA (1)	Oui	Oui	Oui 2 tables	Oui en DP	Hors délais	Oui
<u>Exception 2</u>						
Colas	Oui	Oui	Oui	Oui en SP	Oui	Oui
Dexia crédit local	Oui	Oui	Oui	Oui en SP	Oui	Oui
<u>Institutionnel</u>						
Cofiroute	Oui	Oui		Oui en DP	Oui	Oui
<u>Prestige</u>						
ADP	Oui		Oui	Oui en DP	Oui	Oui
Amec Spie	Oui		Oui	Oui en DP	Oui	Oui
ASF	Oui		Oui	Oui en DP	Oui	Oui
Arcelor	Oui		Oui	Oui en DP	Oui	Oui
Razel	Oui		Oui	Oui en DP	Oui	Oui
AREA/ATMB/SFTRF	Oui		Oui	Oui en DP	Oui	Oui
EDF	Oui		Oui	Oui en DP	Oui	Oui
SANEF	Oui		Oui	Oui en DP	Oui	Oui
BOUYGUES	Annulé		Annulé	Annulé	Oui	Annulé

OFFRE	DOCUMENTATION GENERALE Pré-Programme Programme général	COLLOQUES Salle - Invitation – Programmes – présentation	SOIREE Salle – Invitation – Programme général	MONITEUR Insertion	Echos du CGPC Logo	Site Internet Logo + lien
<u>Prestige 2</u> VEOLIA EIFFAGE TP SNCF	Oui Oui Oui		Oui Oui Oui	Oui en SP Oui en SP Oui en SP	Oui Oui Hors délais	Oui Oui Oui
<u>Amicale</u> ANAH RFF SFIC/CIMBETON FFB Air France RATP	Oui Oui Oui Oui Oui Oui		Oui Oui Oui Oui Oui Oui		Oui Oui Oui Oui Hors délais Hors délais	Oui Oui Oui Oui Oui Oui
<u>Soutien</u> RENAULT Caisse des dépôts				Oui en DP Oui en DP	Oui Hors délais	Oui Oui
<u>Colloque Pollet</u> Systra	Oui	Oui Pollet seul			Oui	Oui
<u>Partenaires Régionaux</u> VNF PAH	Oui Oui	Voir modalités Voir modalités	Voir CGPC Voir CGPC		Oui Oui	Oui Oui

ANNEXE 2

Détails de l'intervention en relations presse

1. Les outils

Dans le cadre des relations presse, Publicis a développé les outils suivants :

- Fichier presse (525 contacts)
- Communiqué de presse d'annonce
- Dossier de presse (structure et corps du dossier de presse - juin/juillet)
- Iconographie presse : planches contacts rétrospective, thèmes d'actualité

Réalisation en collaboration avec le département audiovisuel du SIC et le bureau de la communication du CGPC

2. Le plan d'actions

17 juin 2004 : Diffusion du communiqué de presse d'annonce à l'ensemble du fichier

Juillet / Août : Prise de contacts médias à longs délais de bouclage, phase de sensibilisation

15 septembre 2004 : Invitation adressée à un cœur de cible presse (250 contacts hors PQR) pour le cocktail de lancement organisé au ministère à l'invitation de Gilles de Robien et Claude Martinand.

Objectif : profiter du lancement « officiel » du programme anniversaire pour conférer un caractère d'actualité plus marqué et plus événementiel à l'information sur les 200 ans du CGPC.

Septembre 2004 : Diffusion du dossier de presse à l'ensemble du fichier presse à l'issue du cocktail de lancement

3. Programme anniversaire : les colloques

3.1. Colloques en région - septembre/octobre

Les colloques organisés en région ont formé de nouveaux points d'appui pour capter l'attention des médias. La sensibilisation presse régionale sur la thématique du colloque en lien avec l'actualité des 200 ans a offert un éclairage sur le rôle et les missions du CGPC.

➤ Méthodologie mise en place par Publicis :

- Prise de contact avec l'organisateur de chaque colloque et identification du ou des porte-parole afin de proposer des interviews.
- Constitution d'un fichier presse étoffé pour chaque région concernée.
- Prises de contacts téléphoniques avec les journalistes en amont du colloque, envois complémentaires d'informations (programme, liste des intervenants), relances, organisation d'interviews.
- Lien avec l'organisateur sur les contacts initiés et les interviews obtenues.

➤ Schéma de médiatisation reproduit fin septembre, mi-octobre et fin octobre :

- *L'action publique face aux risques* - Lyon (Vaulx-en-Velin) : 23 et 24 septembre 2004
- *Le renouveau de la voie d'eau* - Lille : 14 octobre 2004
- *Comment concilier développement durable et métropolisation des villes et des territoires ?* Lyon : 27 octobre 2004

➤ 5 journalistes présents au point presse à Lille le 14/10/2004

➤ Retombées dans les principaux titres de la presse régionale, dépêche AFP avec interviews M. Juffé, C.Martinand.

Remarque : Les colloques font difficilement levier en presse, l'intérêt des journalistes se porte davantage sur les conclusions ou prises de paroles des personnalités participantes et est tributaire de la pertinence des sujets auprès du lectorat. La mobilisation des journalistes reste de surcroît assujettie à l'actualité et aux équipes disponibles dans les rédactions. Les relances auprès de plusieurs contacts au sein des rédactions ciblées ont permis de porter leurs fruits avec l'organisation d'interviews téléphoniques mode de fonctionnement incontournable dans ce cas de figure.

3.2. Colloques à Paris - Novembre :

La difficulté à concrétiser la parution d'articles malgré l'intérêt marqué par certains journalistes clés de la presse magazine et de la presse quotidienne nationale a conforté l'idée de profiter des colloques programmés à Paris pour redonner de l'actualité au sujet tout en suggérant un nouvel angle d'approche aux journalistes des rédactions parisiennes.

A la différence des colloques organisés en région, les trois colloques consécutifs à Paris, ne se prêtaient pas à une médiatisation spécifique pour chacun d'entre-eux, la presse ciblée étant la même. Un point presse commun formait donc une alternative plus pertinente.

- Organisation d'un point presse unique le 29/10/2004 à l'invitation de Claude Martinand en présence des organisateurs des colloques.
- Prétexte à une nouvelle vague de relances auprès des journalistes sensibilisés depuis le mois de juin.

Publicis Consultants a rédigé et envoyé les invitations aux agences de presse, à la presse nationale écrite, audiovisuelle et spécialisée (250 contacts).

Médias représentés au point presse :

La Tribune, Le Monde, Agence innovapresse, Routes & Services, Forum Chantier

Journalistes resensibilisés à cette occasion :

Enjeux les Echos, La Tribune (dossier programmé dans les pages Hommes & Expertises), Le Point, L'Expansion, France Bleu Paris, France Culture

4. Les actions presse ponctuelles

4.1. Soirée de gala

La soirée de gala n'étant pas destinée à être l'objet d'une médiatisation, seuls 10 journalistes clés ont été conviés à la soirée de gala. Ces invitations avaient été faites à titre relationnel.

4.2. Livre Découvertes Gallimard – décembre

En concertation avec le service de presse des éditions Gallimard, des envois complémentaires ont été faits à l'attention d'une vingtaine de journalistes destinataires de l'ensemble des informations 200 ans.

Jointe aux envois, la note de préambule extraite du dossier de presse permettait de resituer la parution du livre dans le contexte anniversaire. Un nouvel angle de traitement de l'information plus grand public pour les médias en particulier pour les radios.

Bicentenaire du conseil général des Ponts et Chaussées

Composition du dossier « Produits du Bicentenaire » consultable au CGPC (bureau de la communication)

1. Programmes

Calendrier des manifestations du bicentenaire du CGPC
Calendrier du programme des colloques
Plaquette du moniteur

2. Dossier de Presse

Communiqué de presse du 15 juin 2004
Dossier de presse du 14 septembre 2004
Communiqué de presse du 25 août
Press book du 23 novembre 2004

3. Dossiers remis aux sponsors

Dossier remis aux sponsors « 200 ans du CGPC »

4. Discours

Discours de Gilles de Robien lors de la cérémonie d'ouverture du bicentenaire du CGPC - du 14 septembre 2004 -
Discours de Claude Martinand au cocktail « partenaires » du 19 octobre 2004
Discours de Gilles de Robien - du 16 novembre 2004

5. Invitations

Invitations aux sept colloques
Invitation au Gala du 16 novembre 2004

6. Publications

Etudes et chronologies historiques - 1804 - 2004 -
Les actes des colloques et le CR-Rom
Arc en ciel n° 77 d'octobre 2004
Arc en ciel n° 78 de novembre 2004
Arc en ciel n° 79 de décembre 2004
Cultures croisées de décembre 2004
Construire, équiper, aménager : La France des ponts et chaussées », de
Bertrand Lemoine aux éditions Gallimard
L'art de l'ingénieur de Perronet et Caquot - numéro hors série des Annales des
ponts et chaussées
Les Echos du CGPC - numéro spécial de septembre 2004 -
Le Moniteur, spécial bicentenaire du CGPC, de novembre 2004
PCM - Le Pont - revue des associations des Ingénieurs des Ponts et Chaussées
et anciens élèves de l'ENPC -

7. Médailles et « fac simile »

8. Film

Un film institutionnel : « Le futur se construit tous les jours », suivi d'un film
d'animation illustrant quatre thématiques : aménager le cadre de vie, innover et
concevoir, garantir la sécurité, préparer le futur.

9. Kakemonos

Kakémonos comprenant les logos des différents partenaires à la soirée
anniversaire du 16 novembre 2004

10. Divers

Pochettes

Secrétariat général
Bureau
Rapports
et Documentation
TOUR PASCAL B
92055 LA DÉFENSE CÉDEX
Tél. : 01 40 81 68 12/ 45